

DEDICACE

A Dieu Tout Puissant, Source de notre intelligence, de notre savoir et de notre science ;

A Jésus Christ, notre sauveur et Rédempteur ;

A mes chers parents MATOMBE MUANDA Jean Pierre et KHONDE NZEMBA Charlotte, pour tous les conseils qu'ils cessent de nous prodiguer, pour leurs sacrifices et larmes de prières qui portent au fil des années de fruit.

A mes frères et sœurs, Willy, Mireille, Fils, Pitshou, Bienvenu, Gisèle, David Matombe

Ainsi qu'à Bibiche, Belinda, Carine, Gisèle KIVUILA, Papa SUKA, Alina, Noreilia, Tegra, Chandy, Benjamin, Quenadi et autres.

Je dédie ce travail

REMERCIEMENTS

A la fin de chaque fin d'études universitaires, la logique conditionne la rédaction d'un document de recherche en vue de l'obtention d'un diplôme. C'est dans ce cadre que nous sommes dans l'obligation impérieuse de rédiger ce travail scientifique.

Ce travail sanctionne la fin de notre cycle de Licence en Relations Internationales, prouve le symbole d'un dur labeur ; ceci est loin d'être une œuvre strictement personnel, il est le résultat d'une somme des contributions de plusieurs personnes qui, de loin ou de près, ont voulu nous venir en aide et nous assister tant spirituel, moral et matériel pour la réalisation de cette œuvre.

C'est ainsi que nous remercions notre Directeur le Professeur **BANYAKU LUAPE**, pour son sens aigu de responsabilité, qui en dépit de ses multiples occupations, a accepté de diriger cette étude.

Nous remercions s'adressent également au chef de travaux **TAZI Julien TIEN-a-BE**, pour son encadrement qui nous a permis de déterminer l'orientation de ce mémoire, qu'il veuille ici trouver l'expression de notre gratitude.

A travers lui, notre reconnaissance affectueuse va à tous les professeurs, chefs de travaux, Assistants et Agents de la faculté de sciences sociales, administratives et politique précisément du département des Relations Internationales.

Nous remercions aussi tous nos oncles et tantes, cousins et cousines.

Notre gratitude va également à nos amis et amies qui n'ont pas cessé de nous encourager :

Nous pensons particulièrement au Docteur Lucien Mokassa, à Mignonne Lumbu, Witha Kandolo, Nancy Bangelesa, Belothie Kalume, Freddy Epombo, Patrick Cimanga, Henri Lopez, Armel Sunda, et à tous les frères et sœurs du Renouveau Catholique de St Edouard.

Afin, que tous ceux qui nous sont chers, mais non identifiés dans ces lignes trouvent ici l'expression de notre reconnaissance fraternelle et amicale.

UMBA MATOMBE Marthe

O.INTRODUCTION

I.PROBLEMATIQUE

Quarante ans après l'indépendance et malgré sa richesse, l'Afrique Centrale continue de sombrer dans le chaos. Placé sous l'encadrement d'une dictature militaro-affairiste, le pétrole est géré dans le contexte du clientélisme, du népotisme et de la corruption. La compétition pour la conquête des réserves pétrolières attise des convoitises entre les multinationales occidentales.

L'affirmation contradictoire du néolibéralisme vient combiner à l'offensive des pays dominants¹. Dans le contexte du nouvel ordre mondial ; les USA est la seule puissance à présenter une stratégie militaire pour imposer son hégémonie à l'échelle du monde entier. La militarisation et les contradictions aiguës à l'intérieur des puissances et entre elles produisent et reproduisent la violence et la guerre créent le risque des conflits militaires généralisés pour conquérir les matières premières.

L'exploitation des ressources pétrolières en Afrique continue de faire l'objet des conférences, séminaires et publications. Cette ressource géostratégique qui représenté 80à90% des exportations des pays producteurs de l'Afrique Centrale (CEMAC) est loin de combler toutes les attentes. Le pétrole a non seulement une place dominante dans l'économie de l'énergie, mais joue un rôle essentiel dans la croissance économique, dans la défense nationale comme dans la vie quotidienne.

De ce fait, le pétrole est devenue un enjeu important dans beaucoup d'Etats africains notamment la République Démocratique du Congo et la République D'Angola. Depuis la fin de la guerre civile en Angola, celui-ci est considéré comme le Dubai africain, chaque jour celui-ci a des nouvelles réserves pétrolières et ceci est autant

¹ Didier Pidika M, Gerard Tchouassi, Au regard de l'Afrique Centrale, Crises économique et Mécanismes de survie. Ed. Dalloz, Paris, p70.

pour la RDC , cette dernière a d'ailleurs restructurer un Ministère d'hydrocarbures.

Les deux Etats ont un point commun celui des zones frontalières communes, les questions que nous nous posons est de savoir :

- après les guerres, quel est la situation du pétrole pour le développement de deux Etat ?

- quels sont les mécanismes des gestions communes pris pour que le pétrole entre les deux Etats ne soit pas une source de dispute ?

- ces mécanismes sont-elles parfaitement mis en application ?

1.2. Hypothèse du Travail

Par définition, d'après R. Rezosohazy l'Hypothèse cherche à établir une vision provisoire du problème soulevé en évoquant la relation supposée entre les faits sociaux dont le rapport constitue le problème et en indiquant la nature de ce rapport.²

En effet, sur base de cette définition, l'hypothèse est une série de réponse qui permet de prédire la vérité scientifique, qui peut être confirmée ou infirmée à l'issue du traitement des données.

La RDC a un grand problème lié à l'exploitation et la production du pétrole ne possède pas des moyens appropriés et cela freine la consommation directe de ses 4 milliards de barils de

² Rezosohazy R. Théorie et critique des faits sociaux, la renaissance du livre, Bruxelles, 1971, p.69

réserve au niveau de sa population ainsi que l'exportation de ses revenus.

Voilà pourquoi, la RDC pour sécuriser ses réserves veut adhérer à l'OPEP comme l'Angola, puisque l'intégration permet aux Etats membres d'éviter les conflits pour renforcer l'intérêt commun, malgré les différents coups bas entre les deux Etats.

Il pense atteindre cet objectif aussi rapidement que possible en faisant fi de la délimitation des frontières.

La République Démocratique du Congo doit réajuster sa formule sur l'exploitation du pétrole, notamment en respectant les principes de bon voisinage puisque les conflits entre voisins handicaperaient les bénéfices liés à l'exploitation du pétrole.

1.3. Méthode et Technique

La meilleure méthode est celle qui permettra au sujet de mieux connaître l'objet d'étude. Dans notre travail, pour mieux appréhender le sujet, nous allons recourir à deux méthodes à savoir :

La méthode historique et fonctionnaliste. La méthode historique, « est celle qui se force de construire les événements dans son origine jusqu'aux faits générateurs, aux faits réels initiaux, elle rassemble, ordonne et hiérarchise autour d'un phénomène singulier, une réalité des faits qui a exercé le plus d'influence sur les phénomènes.³

³ BAGUALA M, les problèmes de nationalité des populations frontaliers de l'est de la RDC

Cette méthode nous a poussés à interroger le passé et à voyager dans le temps afin de déceler l'origine, et les circonstances et l'évolution du pétrole en général. Et l'évolution de son exploitation en République Démocratique du Congo depuis leurs accords liés à l'hydrocarbure en vue de comprendre la situation actuelle, d'analyser et de formuler les hypothèses pour les années à venir.

Tandis que la méthode fonctionnaliste par définition, « est une analyse ayant pour but l'exploitation des faits sociaux à tous les niveaux de développement par leurs fonction, et le rôle qu'il joue dans le système total. ⁴

De ce qui précède, les techniques sont des outils, instruments, au service des méthodes permettant aux chercheurs d'entrer en contact avec l'objet d'étude par la collecte des données et les traitements, nous ont aussi été indispensable.

Ainsi, nous avons fait usage des techniques documentaires et plus précisément, nous avons utilisé des documents écrits à travers divers ouvrages scientifique, articles, revues, journaux, site Internet et Travaux de mémoire que nous avons eu à consulter.

1.4. Délimitation du Sujet

Notre sujet d'étude est tellement vaste qu'elle prendra assez de temps, pour ne pas connaître une évasion d'esprits, nous allons délimiter notre sujet dans un contexte restreint, « qui ne devait pas être interprété comme une attitude de faiblesse ou de

⁴ SHOMBA K, Op. cit p.83

fuite de responsabilité mais, bien au contraire comme une contrainte de la marche scientifique.⁵

Dans ce cadre scientifique, il est souhaitable qu'une étude soit limitée dans le temps et dans l'espace.

D'abord dans le temps, nous allons partir des années 70 lors de l'accord cadre signé entre Kinshasa et Luanda sur différents domaines notamment sur l'hydrocarbure et les frontières.

Ensuite dans l'espace, puisque ceci se passe entre la RDC et l'Angola.

1.5. Intérêt du Sujet

L'intérêt du sujet doit être scientifique, c'est-à-dire en rapport avec la science et l'évolution de l'humanité, le pétrole de la RDC a connu plusieurs congrès parmi lesquels des experts nationaux, africains, français, américains, brésiliens,... afin de valider le code des hydrocarbures sur la production du pétrole des jours à venir.

Ces dernières décennies, au fur et à mesure que le monde évolue avec l'envie d'affirmer l'hégémonie de plusieurs acteurs sur le plan économique, la bonne gestion du pétrole permet à ces Etats de relever leurs économies. L'étude du pétrole brut permet aux sociétés, aux firmes internationales de s'atteler sur la matière et cette étude doit être faite par des machines très sophistiquées et des laboratoires scientifiquement très approuvés.

⁵ Idem

1.6. Les difficultés rencontrées

Tout travail d'un bon intellect comprend des difficultés liés à la recherche.

Notre travail nous a mis à des différents scénarios incompréhensibles, notamment pour collecter les données géostratégique et géopolitique et géopolitique des Etats phares. Cette matière s'avère très délicate et comprend moins des données.

Les causes du conflit ne ses disent pas aussi haut. Mais tout ceci, n'a pas empêché de bien cerner les différents problèmes liés au pétrole congolais et congolais et de l'analyse avec intelligence pour amener les pistes de solution.

1.7. Plan Sommaire

Hormis l'introduction et la conclusion, notre travail est subdivisé en trois chapitres.

L'introduction fait un aperçu détaillée de l'objet qui fera notre étude, tandis que les différents chapitres nous mettent directement dans le vif du sujet et ces différents chapitres sont décomposés en sections et paragraphes pour permettre un meilleur agencement des idées de notre texte.

Le premier chapitre parlera des généralités avec comme sections la présentation des acteurs et les questions internationales du pétrole.

Le deuxième chapitre parlera du pétrole congolo-angolais avec comme sections les zones pétrolières et les activités pétrolière.

Le troisième chapitre parlera de la RDC et la cogestion du pétrole avec l'Angola. La place du pétrole dans le monde et en RDC en particulier.

CHAPITRE I : LES GENERALITES

Section : PRESENTATION DE L'ANGOLA

INTRODUCTION

L'histoire de l'Angola débute notamment avec les peuples de langues khoisanes avant de se poursuivre avec l'émigration et la colonisation du futur territoire angolais par les peuples de langue bantoue dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Ancienne colonie portugaise, c'est le deuxième pays lusophone par son étendue et le troisième par sa population. L'état angolais est né en 1975. Les frontières actuelles résultent de la colonisation européenne mais les nationalités africaines priment toujours sur le sentiment national⁶.

Groupes ethniques de l'Angola

Les premiers habitants de l'Angola sont des khoisans vivant de chasse et de cueillette, ne connaissant ni le métal, ni l'agriculture. Leur société n'était pas hiérarchique mais égalitaire. Les peuples de langue bantoue commencèrent à émigrer par vagues successives depuis le golfe de Guinée et atteignirent la région dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Les khoisans furent progressivement repoussés vers le sud par les Bantous. Ces derniers se métissèrent au cours des siècles avec les peuples autochtones et se divisèrent en d'innombrables tribus (on dénombre 101 langues) sans véritable tradition étatique, les tribus n'ayant pas délimité leurs territoires, d'armées constantes ou de système fiscal⁷.

L'unité politique ne dépasse pas le groupe de village, c'est une chefferie. Chaque ethnie s'identifie à un ancêtre mythique, mais

6

7

ces ethnies ne cessent d'évoluer avec leurs castes, leurs clivages religieux donnant naissance à d'autres ethnies souvent antagonistes.

Les bantous imposèrent une société hiérarchique et apportèrent la métallurgie et l'agriculture. Les terres étaient invendables et étaient une propriété collective. L'esclavage était déjà connu, et était juridique, les prisonniers de guerre ou les criminels devenant des esclaves temporaires.⁸

Les Bakongos arrivèrent cependant à créer une civilisation puissante. Le royaume Kongo (le « pays de la panthère ») finit par dominer l'ouest et était à son apogée lors de l'arrivée des Européens, grâce à l'échange d'objets de fer (armes, houes) contre de l'ivoire avec les peuples de l'intérieur. Le souverain, le Manikongo, vivait dans une vaste capitale, Mbanza Kongo (le fort des Kongo). Les Bakongos utilisaient les coquillages comme monnaie, et le tissage des habits avec du raphia ou du cuir ainsi que le travail du métal étaient réservés aux aristocrates : les Mani vangu-vangu. Le léopard est considéré comme un animal sacré, symbole de l'intelligence. Nombreux seront les dignitaires à porter un chapeau léopard en guise de couronne. Les Bakongos et les KIMBUNDUS sont les seuls peuples dans la région à s'être organisés en état afin de se protéger des incursions de leurs voisins, notamment des Yakas.

Au centre du pays, sur les plateaux, habite une autre importante nation bantoue, les Ovimbundus, qui soumettent de nombreuses ethnies et leur impose un tribut (esclaves, bétail, métaux). Leur langue, l'umbundu, se répand comme langue commerciale dans l'est du pays. Parmi ses peuples soumis appelés péjorativement Ganguela, on compte entre autres les Luchazis, les Mbundas et les Lwenas ou Lovalés.⁹

Au sud des Kongos, les Kimbundus ont formés le royaume Ndongo, dont le roi porte le titre de Ngola, (d'où le pays tirera plus

8

9

tard son nom). Quant aux Ambo ou Ovambo, leurs tribus sont dirigés par différents chefs religieux, ils vivent de l'élevage et du commerce de sel et de fer.¹⁰

Vers 1482, l'explorateur portugais Diégo Cão atteint le Cap du Loup à l'embouchure du fleuve Congo. Les portugais débarquent et gravent le blason du Portugal sur le rocher de Matadi (en république démocratique du Congo) et érigent une croix sur les côtes angolaises (padrao).

Les Portugais tirent d'abord profit de la stupeur des Africains voyant pour la première fois des hommes blancs ayant des armes à feu inconnues, le mani-kongo est alphabétisé et converti tandis que des collèges jésuites sont construits. Les Portugais forment aussi des tailleurs de pierres (probablement pour construire des églises), Mbanza Kongo est rebaptisé Sao Salvador (Saint-Sauveur) de Kongo. La majeure partie de la population vit néanmoins le christianisme comme une magie supplémentaire des nobles.

Une guerre civile entre pro et anti portugais éclate en 1506 et se termine avec la victoire des premiers. Mais les Portugais apprirent aussi aux Bakongos à fabriquer et utiliser des arquebuses et des mousquets à mèches. Le fleuve que les Bakongos appelaient Nzadi ou Nzere donna Zaïre en portugais. Le royaume Kongo est alors à son apogée est compte environ quatre millions d'habitants et est donc plus peuplé que le Portugal (1,5 millions).¹¹

Les relations entre Portugais et Kongos d'abord égalitaires – échange d'ivoire contre armes à feu – tournent vers une mainmise des portugais qui, désireux de s'appropriier les mines d'or et de se procurer des esclaves pour leurs colonies du Brésil, employèrent la force. Les Portugais poussent les Bakongos à faire la guerre contre les ethnies voisines afin de capturer des esclaves et les échanger contre des produits manufacturés. En 1567, le comptoir négrier de Luanda est construit, il y avait une prison où étaient entreposés les

10

11

esclaves en attendant leur embarquement. Dès leur embarquement les captifs de même ethnie étaient séparés.

Mais en 1568, les Bayakas razzieurs nomades arrivent à prendre Sao Salvador et les Portugais doivent intervenir avec les premiers canons. Après cet échec les Bakongos et les Portugais se brouillent et les Portugais prennent même des sujets du mani-kongo comme esclaves. Ils enlèvent deux neveux du mani-kongo (roi) comme esclaves et un attentat contre celui-ci échoue.¹²

kongo est décapité durant la bataille d'Ambuila et le royaume du Kongo disparaît. Les Européens avaient la maîtrise de l'armement ; ils possédaient des arquebuses à rouet qui leur permettaient de tirer plusieurs coups de suite, des armures et des canons, alors que les africains, certes plus nombreux, n'avaient que des fusils à mèche, des lances, des flèches, des machettes, des boucliers, des haches et des massues.¹³

Les Kongos de l'actuel Congo-Kinshasa ont été moins touchés par la traite car les négriers portugais avaient peur des rapides sur le fleuve Congo. Au cours du 16ème siècle les Kwanyamas venu du sud s'installent le long du fleuve Cunene.

I. Historique

République D'Angola,

Superficie : 1 246 700 km².

Sa population est estimée à 13.200.000. Colonie portugaise jusqu'en 1975, puis Etat indépendant, l'Angola a traversé le siècle sans qu'écluse un espace politique, seule la force armée décidant de l'exercice du pouvoir. Premières tentatives

¹²

¹³

d'émancipation, le parti national angolais et la ligue angolaise sont dissous en 1926, dès le putsch instaurant la dictature salazariste au Portugal¹⁴. MPLA, FNLA, UNITA. Ce n'est que dans la seconde moitié des années 1950 que se forment des groupes indépendants¹⁵.

En Angola les intellectuelles influencées par le communisme fondent le Mouvement populaire de l'Angola (MPLA), présidé par Mario de ANDRADE et, à partir de 1962, par Agostino Neto (1922-1979), fils d'un pasteur méthodiste, médecin de formation. En 1957 est créé en exil, au Congo Belge, par Holden Roberto, le précurseur du Front national de Libération de l'Angola (FNLA)¹⁶. Les nationalistes déclenchent, en février 1961 à Luanda puis en mars de la même année au Nord-ouest, l'insurrection anticoloniale, issue en 1966 d'une scission du FNLA, l'union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola UNITA de Jonas Savimbi fils d'un chef de gare, originaire du plateau central, établit son propre maquis, dans le sud-est du pays. Œuvrant d'abord chacun pour son propre compte face à la puissance coloniale, puis se trouvant en rivalité dans les temps situés autour de l'indépendance.

Le 25 avril 1974, la révolution des œillets ouvre la voie à l'indépendance. Signés en janvier 1975, les accords d'Alvor consacrent les modalités d'une transition que mettent en œuvre, à Lisbonne, le général Antonio de Spinoza et, à Luanda l'amiral Rouge Rosa Coutinho. Cependant faute de s'entendre au sein d'un gouvernement intérimaire, les mouvements de libération se combattent, le FNLA marchant sur Luanda, bastion du MPLA, pendant que l'UNITA s'empare du chemin de fer de Benguela et du port de Lobito, avec l'aide de l'armée Sud-africaine. L'enclave de Cabinda, très riche en pétrole, protectorat portugais depuis 1885 et

¹⁴ Le dictionnaire, Historique et géopolitique du 20^{ème} siècle. Ed., la découverte, nov.2000, Paris, p37

¹⁵ Idem

¹⁶ ibidem

rattaché à l'Angola, voit ses tentations sécessionnistes entretenues par des pays voisins.

Guerre Civile et Internationale. Le 11 novembre 1975, le MPLA proclame l'indépendance mais ne peut défendre le régime qu'il met en place avec l'aide de soldats cubains, au prix de l'exode des colons portugais.

L'intervention militaire du bloc communiste aura mis à profit la paralysie des Etats-Unis, née de leur récente défaite dans la guerre du Vietnam et du scandale du Watergate suivi de la démission du président Richard Nixon en 1974. Mais l'Afrique du Sud par des incursions répétées et, à partir de 1985, les Etats-Unis par une aide financière vont soutenir l'UNITA pour faire pièce au MPLA qui contrôle la rente pétrolière devenue significative dans les années 1970. Le FNLA ayant perdu son influence. Admise en novembre 1976 à l'ONU.

En mars 1977, puis en mai 1978, le pays frôle la guerre avec le Zaïre voisin (Congo-Kinshasa), ayant permis le retour armé des anciens gendarmes katangais dans la province méridionale de l'ex-Congo Belge. Les parachutistes français et marocains ayant sauvé le régime de Mobutu en sautant sur Kolwezi, Luanda se réconcilie d'abord avec le Portugal, puis avec le Zaïre et, enfin avec la France.

En septembre 1979, le président A. Neto meurt d'un cancer dans un hôpital de Moscou. Un ingénieur du pétrole formé en URSS, âgé de trente-sept ans, José Eduardo Santos, lui succède.

Tentatives de paix : Dans les années 1990, sous l'égide de l'ONU, deux tentatives pour mettre fin à l'interminable guerre civile en Angola échouent, militairement en position de force, l'UNITA, après avoir signé en mai 1991 les accords de Bicesse qui prévoient la tenue d'élections en septembre 1992. Après plusieurs tentatives de négociation, et l'organisation de premières élections libres et transparentes qui a vu la victoire de Dos Santos, une certaine accalmie va régner dans le pays. Mais seule mort de Jonas SAVIMBI apportera une paix définitive au pays.

Économie de l'Angola

L'Angola est un pays ruiné par le communisme et la guerre civile. L'Angola a d'abord fourni la main d'œuvre pour l'économie brésilienne (1532–1850)¹⁷.

À partir de 1875 le pays constituera le capital financier du Portugal et la population sera sa main d'œuvre devant produire les matières premières pour les industries de la métropole. Après l'indépendance, le pays s'est tourné vers le communisme, mais la guerre civile à en grande partie ruiné l'économie. Seules les extractions du pétrole et du diamant sont restées florissantes. Après quatre décennies de guerres ayant réduit le pays à l'état de chaos, la croissance a démarré en trombe à partir de l'année 2002, et les prévisions pour les années 2007–2012 sont très optimistes. Le 1er janvier 2007, l'Angola faisait son entrée comme membre de plein droit au sein de l'OPEP¹⁸.

17

18

L'économie en chiffres

La monnaie angolaise s'appelle Kwanza, éponyme d'une rivière du pays.

Les plus importantes exportations de l'Angola sont le pétrole et les diamants.

PIB total (PPA, 2001) : 27,55 milliards de dollars US. En 2005 : 45,32 milliards US\$

Dont:

Agriculture : 9,6%

Services : 24,6%

Industrie : 65,8%

Croissance annuelle (1991-2001) : 1,6%

Croissance annuelle (2002) : 17,1%

PIB par habitant (PPA, 2001) : 2 040 dollars US. En 2005 ; 3 800 US\$.

Taux d'inflation : 23% (2005 estimé)

Dettes extérieures totales : en 2001 9,6 milliards de US\$. En 2005 9,4 milliards de US\$.

Importations : 8 165 millions de US\$

Exportations : 26,8 milliards de US\$ (FOB)

L'économie angolaise est marquée par les années de guerre civile. Elle s'est relancée en 2002. Elle reste une économie pauvre et de structure peu avancée. Le secteur primaire emploie 85% des actifs pour 8% des richesses créées. 7 Angolais sur 10 vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui est symptomatique des efforts encore à effectuer dans ce domaine. Le revenu par habitant

demeure l'un des plus faibles au monde. Environ 50% des actifs sont soit au chômage soit sous-employés.

La croissance est élevée. Celle du PIB s'est élevée à 26% en 2006[1]. Elle est tirée par le pétrole et le diamant. Pourtant la manne pétrolière n'a pas réussi à tirer l'ensemble du pays de son état de sous-développement. En 2008, les indicateurs montrent que l'Angola possède l'une des plus faibles espérances de vie du continent, un système éducatif très insuffisant et que la fracture entre riches et pauvres ne fait que s'agrandir [2].

L'Angola possède également des gisements d'or, de fer, de phosphates, de feldspath, de bauxite et d'uranium. Il compte de vastes forêts, des usines de pêche et des terres arables, ou sont cultivés le coton, le café et le sisal. À l'approche des élections législatives de septembre 2008, le gouvernement a multiplié les annonces de grands projets : travaux adduction d'eau, nouvelle flottille de pêche mais les avis sont divisés sur l'avenir de ces programmes ambitieux [2].

La densité du réseau de transports angolais est très faible. On dénombre seulement 2 761 kilomètres de voies ferrées et 51 429 kilomètres de routes. Le développement de l'exploitation du pétrole a entraîné des efforts pour la construction d'oléoducs, dont la longueur totale était de 893 kilomètres en 2004. Les gazoducs, quant à eux, avaient une longueur totale de 214 kilomètres. Enfin, le pays comptait 243 aéroports en 2004 (soit un pour 5130 kilomètres carrés) mais dont 32 seulement étaient équipés d'une piste goudronnée (soit un pour 38959 kilomètres carrés). Quatre ports importants se trouvent sur le territoire angolais: Luanda, Soyo, Lobito et Cabinda (qui constitue une enclave angolaise entre les deux Congos, République du Congo et République démocratique du Congo). Le barrage de Kapanda devrait fournir la majorité de l'électricité du pays.

En 2004, l'Eximbank chinoise a approuvé une ligne de crédit de 2 milliards d'US\$ pour l'Angola. Le prêt est utilisé pour reconstruire diverses infrastructures du pays. Ce prêt a également limité l'influence du Fonds Monétaire International dans le pays.

Le pétrole, une valeur économique angolaise

Grâce à une importante croissance de l'extraction pétrolière, et à la paix civile enfin retrouvée depuis 2002, l'économie angolaise est devenue l'une des plus dynamiques d'Afrique. Autrefois exploités par les entreprises françaises et américaines, les gisements pétrolifères sont maintenant majoritairement gérés par les entreprises chinoises¹⁹.

La croissance du pays est presque entièrement portée par la production croissante de pétrole qui a dépassé 1,4 million de barils quotidiens à la fin de l'année 2005 (70 millions de tonnes par an), et que l'on prévoit être de 2 millions de barils en 2007 (100 millions de tonnes par an). Le contrôle de l'industrie pétrolière est exercé par la Sonangol, un conglomérat possédé par le gouvernement angolais. L'économie a crû de 18% en 2005 et on s'attend à une croissance de 26% en 2006²⁰.

Le 1er janvier 2007, l'Angola a fait son entrée comme membre de plein droit au sein de l'OPEP. Pour 2011, l'Angola prévoit une production de 2,5 millions de barils par jour soit 125 millions de tonnes par an, ce qui placera le pays parmi les poids-lourds de l'extraction pétrolière mondiale.

19
20

Les hydrocarbures en 2005

Réserves de pétrole prouvées : 25 milliards de barils (soit 3 milliards 470 millions de tonnes)

Extraction de pétrole : 1,6 millions de barils par jour en 2006 (soit 80 millions de tonnes annuellement)

Consommation intérieure de pétrole : 46 000 barils par jour en 2003 (soit 2,3 millions de tonnes annuellement) - le reste peut être exporté.

SECTIONII : LA PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE D'ANGOLA

0. Introduction

Le territoire qui porte aujourd'hui le nom de République démocratique du Congo est peuplé depuis au moins 200 000 ans environ. Des locuteurs Bantous venus d'une zone comprise entre l'Est du Nigeria et les Grassfields du Cameroun vinrent s'y installer dès -2600 ans. Cependant, ce territoire ne se fait connaître que vers les années 1877 au niveau international grâce la première exploration du Congo-Kinshasa par Henry Morton Stanley²¹. Cette ouverture marquera le début de la colonisation du Congo jusqu'à l'annexion du pays par la prise de possession par le roi Léopold II de Belgique (1885)²². Ce dernier, c'est-à-dire le roi Léopold II, prendra possession de cette zone en son nom propre sous le nom d'État libre du Congo. Aussi tôt possédé, des expéditions d'exploration sont lancées, et les voies de communications développées. Mais la maîtrise du territoire ne s'achève qu'en 1894²³.

21

22

23

Depuis, il devient foyer d'exploitation intensive, où se côtoient tant les missionnaires que les aventuriers à la recherche de fortune facile par tous les moyens. Cependant, en 1908, le Parlement belge reprit la tutelle sur le territoire de ce qui allait désormais s'appeler le Congo belge.

Un certain 30 juin 1960 le Congo obtient son indépendance, après une décennie de luttes politiques. La Belgique finit par se retirer, craignant une guerre d'indépendance semblable à celle qui sévissait encore en Algérie. Patrice Lumumba et d'autres Congolais ont joué un rôle capital dans l'accession à l'indépendance.

Préhistoire, Moyen Âge et colonisation [modifier]

La zone qui porte aujourd'hui le nom de République Démocratique du Congo est peuplée depuis au moins 200.000 ans environ. Des locuteurs Bantous venus d'une zone comprise entre l'est du Nigeria et les Grassfields du Cameroun vinrent s'y installer dès -2600 ans.

Les grands royaumes (luba, lunda, kongo) se forment entre les premiers siècles après Jésus-Christ et avant le XVe siècle, époque de l'arrivée des premiers Portugais sur le littoral atlantique. Mais de nombreuses populations vivaient alors dans des chefferies, c'est-à-dire de petites principautés plus ou moins auto-suffisantes. À partir de cette époque, on voit ces royaumes éclater sous l'impulsion de la traite et l'émergence de nouveaux rapports de force qui déboucheront sur la colonisation.²⁴

La domination et l'exploitation officielle par les Européens durèrent des années 1880 jusqu'à l'indépendance en 1960. La première carte européenne de la région est due à l'explorateur vénitien Alvise Cadamosto au service du Portugal (XVIe s.). Celle du découpage est due à Henry Morton Stanley, qui l'a préparée à recevoir les colons européens. Le Congo fut remis au roi Léopold II

de Belgique au cours de la Conférence de Berlin de 1885 (conférence au cours de laquelle l'Afrique est déclarée *res nullius*, c'est-à-dire chose n'appartenant à personne, ce qui permet aux Européens de "se servir officiellement et sans scrupules").

Colonisation belge

Colonisation du Congo La colonisation du Congo se réfère à la période comprise entre la première exploration du Congo-Kinshasa par Henry Morton Stanley (1867) jusqu'à l'annexion du pays par la prise de possession par le roi Léopold II de Belgique (1885)²⁵.

Congo belge

En 1908, le Parlement belge reprit la tutelle sur le territoire de ce qui allait désormais s'appeler le Congo belge. Une colonisation plus "classique" se met en place. La situation de la population s'améliora graduellement : un réseau d'institutions sanitaires permit de faire reculer

Lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, la Force publique participa à la campagne contre l'Afrique orientale allemande. La Belgique en récupèrera le protectorat sur le Ruanda-Urundi. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Force publique remporta un certain nombre de victoires sur les troupes italiennes en Afrique du Nord. Le Congo belge fournit aussi le minerai d'uranium de la mine de Shinkolobwe qui allait être utilisé pour les bombes nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki.

Les Belges pensaient avoir trouvé le système parfait: une présence permanente en gardant l'estime des Africains. L'image de l'ordre parfait était donnée par l'amélioration lente mais continue du niveau de vie. Mais sous cet ordre en surface se développaient des revendications venant de sectes religieuses, des tribus et des intellectuels. Les nationalistes du pays étaient focalisés sur l'obtention de droits politiques.

Crise congolaise.

Le Congo a obtenu son indépendance le 30 juin 1960, après une décennie de luttes politiques. La Belgique finit par se retirer, craignant une guerre d'indépendance semblable à celle qui sévissait encore en Algérie. Patrice Lumumba et d'autres Congolais ont joué un rôle capital dans l'accession à l'indépendance.

Quand la République du Congo est née, en juin 1960, Lumumba en fut le Premier ministre et ministre de la Défense. Peu de temps après l'indépendance, l'armée, toujours commandée par des officiers belges, se rebella après la déclaration d'un général belge (le lieutenant-général Janssens) qui disait qu'"avant indépendance = après indépendance ». La révolte militaire persista, jusqu'à ce que le président Joseph Kasa-Vubu et Lumumba aient remplacé les officiers belges par des Africains, ce qui eut pour résultat le départ d'un grand nombre de Belges et, par suite, un effondrement de l'administration de la jeune nation.

Le gouvernement belge a envoyé de nombreuses troupes pour protéger les ressortissants belges, et Lumumba demanda l'aide des Nations unies. Ces dernières ont envoyé des troupes pour rétablir l'ordre ; elles furent largement soutenues par les États-Unis, qui considéraient Lumumba comme un communiste et voulaient éviter par tous les moyens que le Congo tombe entre les mains de l'Union soviétique.

Dans le même temps, la riche province du Katanga a déclaré son indépendance, sous l'égide de Moïse Tshombe d'origine lunda qui déclencha des persécutions et l'expulsion de nombreux Kasaiens, le secrétaire général de l'ONU parla même de génocide. Il en fut de même pour la province du Sud-Kasaï qui fit sécession sous l'égide d'Albert Kalonji et où il y eut de violents affrontements interethniques. Une opération militaire menée en août 1960 pour rappeler à l'ordre la province de Kasai, qui avait fait sécession, avait échoué. Lumumba demanda à l'ONU la permission de reprendre le contrôle du Katanga, mais quand les Nations unies eurent essayé de faire comprendre à Lumumba qu'elles étaient une force de maintien

de la paix neutre et qu'elles ne pouvaient partir en campagne contre une province qui avait fait sécession, Lumumba demanda de l'aide à l'URSS. Il l'obtint et s'en servit. Pour le président des États-Unis, Dwight Eisenhower, il était évident que l'URSS se servait de Lumumba pour établir un bastion communiste au centre de l'Afrique. Eisenhower et la Belgique donnèrent donc l'ordre de tuer Lumumba ; une tentative d'empoisonnement échoua. Aussitôt, le président Kasa-Vubu, son rival dans la conquête du pouvoir, le démit de ses fonctions de Premier Ministre. Lumumba, à son tour, démit le président de ses fonctions.

Peu de temps après, Lumumba fut mis aux arrêts par le colonel Joseph-Désiré Mobutu. Lumumba s'enfuit et rejoignit ses partisans à Stanley ville. Il fut repris et envoyé (janvier 1961), sur l'ordre du ministre belge des Affaires Étrangères, chez ses ennemis jurés, dans le Katanga de Moïse Tchombe. Sur le chemin, il fut torturé et assassiné avec deux de ses partisans par un commando belgo-congolais. Leurs corps furent dissous dans de l'acide sulfurique quelques jours plus tard. En février, on annonça qu'il avait été tué par des villageois en colère. Des émeutes eurent lieu pour protester contre sa mort.

Le régime de Mobutu est basé sur l'autorité et le nationalisme, qui sont les secrets de sa longévité. D'entrée, Mobutu se présente comme le libérateur des Noirs, en nationalisant les mines (1966) et déboulonnant les statues coloniales dans la capitale rebaptisée Kinshasa la même année. Les Congolais qui viennent de sortir de l'époque coloniale sont alors très sensibles à cette propagande. Mobutu rebaptise Léopoldville en Kinshasa et amorce sa célèbre politique d'authenticité africaine. Le sixième anniversaire de l'indépendance organise un défilé qui montre l'histoire du pays, et le Belge infligeant la chicotte comme indécrottable raciste. Mobutu fera aussi piller et renvoyer l'ambassade de Belgique. Cependant tout ceci se faisait avec la complicité du pouvoir belge. En effet dans un Congo avec une poignée d'universitaires tous les ministres congolais ont leur conseiller belge, l'armée nationale est encadrée

par des officiers belges. L'enseignement universitaire, secondaire ou même primaire ne saurait fonctionner sans le personnel belge. Mobutu se voit personnellement comme un monarque noir après Léopold II. Des journalistes ont remarqué comment le jeune chef d'État essayait de ressembler au roi Baudouin à ses débuts. Tout le plan de Mobutu est là, diriger un État énorme en monarque absolu et mourir en milliardaire.

Pour ce qui est de l'autorité les agents de sécurité en civil sont là, la censure règne, les enfants apprennent dès leur plus jeune âge l'obéissance au doigt et à l'œil à Mobutu à l'école et à travers les médias. Les manifestations sont matées dans le sang et les opposants emprisonnés sans procès. En même temps Mobutu et le Congo sont le rempart des Américains capitalistes face à la montée des régimes communistes en Afrique. C'est ainsi que le Congo va accueillir les réfugiés angolais pendant leur guerre avec le Portugal (1961-1975). Mais Mobutu ne reconnaîtra sous la pression des Américain que le FNLA et l'UNITA comme gouvernement angolais qui sera d'ailleurs en exil au Congo.

Une forme de monopole d'entrée de capitaux étrangers dans le chef des différents fonds de coopération au développement.

La dictature, les persécutions et la paupérisation font fuir les cerveaux en Occident (Belgique et France en tête).

Structures politiques

La mise à disposition de fonds commerciaux et de patrimoines économiques a également constitué un relais du clientélisme entretenu par le pouvoir. Le clan entourant le chef de l'État a ainsi pu bénéficier des fruits de la politique de nationalisation, tout comme ceux qui dans les différentes régions du pays, faisaient allégeance au régime en échange d'un commerce ou d'une propriété foncière. De nombreux pays occidentaux ont signé des conventions avec le Zaïre afin de procéder à l'indemnisation des

parties spoliées, mais dans la très grande majorité des cas, ces accords n'ont jamais été appliqués.

Pillages de Kinshasa

Situation au Congo En 1996, le Zaïre de Mobutu est très affaibli. Il a gardé le soutien de la France, après avoir accepté que les réfugiés rwandais fuient la zone de l'opération Turquoise pour venir se réfugier en Ituri. Mais les autres puissances occidentales n'ont plus confiance en lui, et lui Première guerre du Congo.

Une étrange coalition entre le Rwanda de Paul Kagame, l'Ouganda de Yoweri Museveni, les États-Unis de Bill Clinton et l'Angola de Dos Santos et bien sûr des volontaires zaïrois ,notamment banyamulenge, va créer une rébellion armée contre Mobutu, avec à sa tête un ancien marxiste congolais, Laurent-Désiré Kabila.

Ce dernier, Muluba, né à Moba au Katanga qui a milité pour l'indépendance du Congo belge, a fui la guerre civile de 1960-1965 en Tanzanie, devenu là-bas trafiquant d'ivoire et d'or. Cette rébellion baptisé AFDL (Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo) sera financé par les lobby miniers américains et canadiens. Kabila signera en effet des accords concernant l'exploitation minière avec les sociétés American mineral fields (le futur Adastra), Barrick Gold, First American Diamond, Horsham Corporation, Anglo Gold ashanti ou encore Métalor.

Les forces de l'AFDL rentre dans Kinshasa le 17 mai 1997, et Laurent-Désiré Kabilas 'autoproclame président du pays rebaptisé république démocratique du Congo.

Deuxième guerre du Congo.

Les anciens alliés de Laurent Kabila se soulèvent contre lui et forment deux camps : le MLC de J-P Bemba soutenu par l'Ouganda et le RCD soutenu par le Rwanda. Ne pouvant pas faire

face à ces armées, Kabila appelle les armées angolaise, zimbabwéenne et namibienne à l'aide.

I. Historique de la RDC

Capitale : Kinshasa.

Superficie : 2.345.409km²

Population : plus de 60.000.000

La RD. Congo est le plus vaste pays en Afrique au sud du Sahara et le troisième du continent par sa taille. Compris entre 5°20' de latitude Nord et 13°50' de latitude Sud, il s'étend entre 12°15' et 31°15' de longitude Est. Il couvre une superficie de 2.345.000 km² et s'étale sur plus ou moins 2.000 km du nord au sud et ± 2.000 km d'ouest à l'Est²⁶.

Il est entouré du Nord-Ouest et au Nord par la République Populaire du Congo, la Centrafricaine et le Soudan ; au Sud Ouest et au Sud par l'Angola et la Zambie, à l'Est par l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie.

Matières premières

La RDC a comme matière de base le gisement d'uranium, de diamants industriels, de cuivre, d'or, de zinc, d'Etain, de Manganèse, Pétrole,...

Elle a une terre très riche, c'est-à-dire toute la qualité due à un bon sol, c'est-à-dire riche en fera sol, ferrisols et les areno-ferrals.

Ceci étant, son sol permet une bonne production agricole.

²⁶ Le Dictionnaire, Historique et géopolitique du 20^{ème} siècle, éd., La découverte, nov.2000,Paris2001,p149

Economico-financière

La RDC a connu de déficit économique au cours des années passées suite au marasme économique et le désordre politique. Mais, actuellement la RDC fait tout pour organiser relancer son économie. Son budget est estimé à plus de 4Milliards de Francs congolais.

Matières premières

La RDC est riche en matières premières notamment en or, cuivre, manganèse, diamant, pétrole.

Le pétrole de la RDC

La RDC exploite aujourd'hui son pétrole en on shore et en off shore dans certains coins du pays par les différentes entreprises pétrolières nationales et étrangères. Nous n'allons pas nous attarder puisque ceci fera l'objet de notre troisième chapitre.

Section III : Question Internationale du Pétrole

Les ressources énergétiques sont devenues indispensables au mode de vie contemporain. Toutes n'ont cependant pas la même importance stratégique, puisque le pétrole représente 39% de la consommation globale d'énergie, suivi du charbon, qui après avoir été prépondérant ne représente plus que 24% de cette même consommation énergétique. Viennent ensuite le gaz naturel, le nucléaire et les énergies renouvelables qui représentent en totalité 37% de la consommation²⁷.

Le pétrole est donc une source d'énergie prépondérante et constitue dès lors un enjeu, pour les pays consommateurs comme

²⁷ Turab Gurbanov , le pétrole de la caspienne et la politique extérieure de l' A Azerbaïdjan :tome1-questions économiques et juridiques, Harmattan,2007 ,304pages

pour les pays producteurs, qu'il convient d'examiner plus près.²⁸
Intermédiaires liquides

§1 l'Étymologie

Le mot « pétrole », composé à partir des deux mots et Oleum, signifie littéralement «huile de pierre » : on trouve en effet le pétrole dans les roches sédimentaires de la croûte terrestre sous forme liquide. Il existe également sous forme gazeuse ou solide.

Chimiquement, le pétrole est un mélange complexe d'hydrocarbures avec de petites quantités d'azote, d'oxygène et de soufre. Selon les gisements, il présente une grande variété, entre le gaz naturel constitué principalement de méthane, et des formes solides ou semi-solides comme l'asphalte et les bitumes, en passant par toutes les formes intermédiaires liquides²⁹.

Le pétrole et le gaz naturel sont actuellement les matières premières minérales et énergétiques les plus utilisées, notamment sous forme de carburant, de médicaments, de matières plastiques au même de cosmétiques. Aussi le pétrole est-il devenu, depuis un siècle, un produit stratégique qui a été l'enjeu de nombreux conflits.

§2 : LA FORMATION DU PETROLE

Le pétrole se forme par dégradation de la matière organique issue de végétaux et d'organismes microscopiques enfouis avec les sédiments fins qui s'accumulent au fond des océans. Sous l'action des bactéries, dans des milieux pauvres en oxygène, la

²⁸idem

²⁹ Ibidem,p306

matière organique est dégradée en une substance brunâtre complexe, le kérogène, quoi est en fait l'ancêtre du pétrole.³⁰

II.2.1. La genèse du pétrole

Les couches de sédiments s'enfoncent et se consolident, se transforment peu à peu en roches sédimentaires : c'est ce qu'on appelle la diagénèse. Le kérogène est alors porté à des températures et à des pressions de plus en plus intenses, qui cassent les molécules qui subsistent sont des gaz et qu'il ne reste aucun hydrocarbure liquide.

De ce fait, la présence des dépôts de pétrole liquide peut indiquer que les roches d'origine n'ont pas eu à subir de température supérieure à 140° environ.

En revanche, la présence de gaz naturel en abondance permet de déduire que cette température a été dépassée. De manière générale, les températures favorables à la formation, du pétrole liquide se situent entre 60°C et 120°C, en corrélation avec des profondeurs d'enfouissement des roches allant de 2000 à 4000 m³¹.

Un autre facteur va conditionner l'apparition du pétrole : le temps- l'élévation de température doit se dérouler pendant une période suffisamment longue pour « cuire » les ingrédients de départ. Ainsi, des dépôts contenant de la matière organique et exposés à des basses températures, mais sur une longue période de temps, peuvent produire du pétrole d'une manière aussi efficace que

³⁰ TEMPLIER Rémy, Cours de géologie pétrolière pour mon géologue, ENSPM, Paris, juin 2002, pages 182

³¹idem

des pots plus récents soumis à des températures plus élevées. Le temps est alors dit géologique et correspond à des périodes qui atteignent plusieurs dizaines de millions d'années.

II.2.2. Le bassin sédimentaire

La nation géographique de bassin recouvre une réalité géologique : les bassins se forment par l'accumulation de sédiments, transportés depuis les zones d'érosion active du continent dans une dépression de la surface terrestre. Des bassins sont actuellement en formation dans le golfe du Mexique, au large du delta du Mississipi, où les sables et les boues apportés par le fleuve s'accumulent sur des kilomètres d'épaisseur³².

Le poids de telles accumulations provoque l'enfoncement progressif de l'ensemble du bassin : c'est le phénomène de subsidence, le bassin de garde ainsi son caractère, l'enfoncement compensant le remplissage. Les couches plus anciennes se retrouvent progressivement enfouies, et le poids grandissant des couches sus-jacentes, formées par l'arrivée de nouveaux sédiments, provoque leur compaction. L'eau qui circule, mue par la pression croissante et chargée des sels minéraux, va contribuer à cimenter les grains ou au contraire à les dissoudre en partie. Ainsi, les sédiments se transforment peu à peu en véritables roches : les sables deviennent des grès, et les boues des argiles.³³

II.2.2.1. La porosité des roches

La compaction et la cimentation des roches ont pour effet de diminuer la taille des interstices séparant les grains, donc le volume de vides où peuvent se loger des fluides tels que l'eau ou les hydrocarbures.

³² Op.cit , p185

³³ idem

Le volume relatif des vides par rapport au volume total de la roche est appelé porosité : ce paramètre a une énorme importance en prospection pétrolière, puisqu'il détermine le volume potentiel de pétrole dans un gisement.

La perméabilité, qui mesure la facilité qu'ont les fluides à traverser la roche, est elle aussi un paramètre important. Une roche poreuse n'est pas forcément perméable : les argiles sont imperméables, et pourtant poreuses (une argile sèche peut absorber de l'eau).

II.2.2.2. Roche mère, roche-magasin

Les pores des roches sédimentaires souterraines sont très souvent occupés par de l'eau. Dans les gisements d'hydrocarbures, le pétrole et le gaz sont expulsé l'eau en occupant les espaces interstitiels. Les roches qui s'imprègnent ainsi de pétrole sont typiquement des grès ou des roches carbonatées comme les calcaires, alors que les sédiments, où la matière organique a été piégée, sont plutôt des boues qui ont évolué en roches plus fines comme les argiles. Cette différence amène à faire la distinction entre la roche où le pétrole s'est lentement formé, ou roche mère, et celle qui forme le réservoir souterrain.

Ou roche-magasin : le terme « roche-réservoir » n'est pas tout à fait adapté, puis que les gisements, sont contenus non pas dans de vastes cavités mais dans les microscopiques pores de la roche, où le pétrole est exploité.³⁴

Les roches-magasins doivent être à la fois perméables et poreuses : à cet égard, un grès composé de gros grains arrondis de taille plus ou moins uniforme est une roche-magasin idéale. Si les tailles d'être relativement faible.

³⁴ Op.cit., p185

Le pétrole né dans la roche mère doit donc migrer, aux caves de son histoire, vers la roche-magasin. Cette migration permet également le regroupement des hydrocarbures, qui sont à l'origine disséminées dans les sédiments.

II.2.3. LA MIGRATION DU PETROLE

Avec l'accumulation des couches sédimentaires et l'enfouissement, le poids et compact les sédiments. La pression intense qui en résulte est probablement le premier moteur de la migration du pétrole, les hydrocarbures s'extirpant des pores trop fins de la roche mère pour gagner des roches de porosité supérieure s'il s'en présente dans le voisinage immédiat³⁵.

II.2.3.1. Les divers cheminement du pétrole

La migration de la masse de pétrole dépend des roches rencontrées. Des roches perméables comme les grès ou les calcaires, provenant d'anciens récifs, permettent le passage des hydrocarbures. Toute roche imperméable, par exemple une argile, les arrêtera ou modifiera leur cheminement.

La migration ascendante du pétrole peut théoriquement l'amener jusqu'à la surface. De fait, on observe parfois en surface des suintements d'hydrocarbures, qui vont des simples traces, comme un film d'huile sur une surface d'eau, à des réserves assez importantes pour être exploitées.³⁶

³⁵ Anton Zischka, La guerre secrète pour le pétrole, Paris, 1934.p5

³⁶ idem

Les gisements de surface sont cependant exceptionnels : le gaz naturel se perd puisque instantanément dans l'atmosphère ; l'huile est exposée à l'action des bactéries et à l'évaporation de ses composants légers.

Quand il subsiste des hydrocarbures, ce sont des résidus lourds, goudron ou asphalte. Néanmoins, la présence de suintement actifs dans une région est la preuve de la migration du pétrole ou de gaz, e donc un indice de la possible présence en profondeur d'un gisement.³⁷

II.2.3.1.1. Les Pièges à pétrole

L'existence de gisement en profondeur s'explique par la présence de certaines structures géologiques qui bloquent le pétrole et le gaz et les empêchent d'aller s'évanouir en surface.

Ces structures, connues sous le nom de pièges, peuvent prendre des formes variées. Elles jouent un double rôle, puisque d'une part elles arrêtent la migration des hydrocarbures et d'autre part elles provoquent leur accumulation « en amont », comme le ferait un barrage. Le plus souvent, les pièges mettent en contact une roche assez perméable et poreuse (un grès ou un calcaire) et une roche imperméable.³⁸

On distingue deux grandes familles de pièges ; les pièges structuraux, qui sont constitués par les déformations souples (plis ou cassantes (failles) des roches, et les pièges stratigraphiques, qui mettent en jeu la nature des roches. Des structures géologiques très particulières, les dômes de sel, (les diaprés), combinent souvent les deux types des variations stratigraphiques importantes et causent des déformations notables aux roches encaissantes.³⁹

³⁷ www.planete-energies.com

³⁸

³⁹

Quand le gisement est localisé avec certitude, d'éventuels forages complémentaires puis des calculs (dits « de réservoir » permettent de déterminer son extension exacte et les volumes d'hydrocarbures contenues. Il faut tenir compte de paramètres géométriques (volume total de la « poche de pétrole), mais également lithologiques, comme la porosité. Ces calculs aideront à déterminer la meilleure façon d'exploiter le gisement.⁴⁰

II.3.1. La récupération du pétrole

En général, la pression à l'intérieur des réservoirs géologiques suffit à pousser les hydrocarbures vers la surface. Mais, dans les meilleures conditions, 25% des hydrocarbures au maximum peuvent être ainsi extraits, car la pression diminue peu à peu jusqu'à devenir insuffisante.

Des méthodes dites de récupération secondaire, ou assisté, sont alors utilisées : elles consistent à injecter de l'eau ou d'autres liquides dans des puits conçus à cet effet. Afin de pousser le pétrole vers les tubages de production. Il est possible également d'agir sur la viscosité du pétrole, qui rend difficile sa séparation d'avec la roche-magasin, au moyen de substances dont l'action est comparable à celles des savons ; à terme, il sera possible de récupérer 50% du pétrole contenu dans les gisements.⁴¹

40
41

II.3.2. Le raffinage du pétrole

Si le pétrole brut est un mélange d'hydrocarbure très variés, les produits livrés ont, eux une composition bien précise. Par exemple, au contraire des revêtements routiers, des composés très lourds sont utilisés. Le raffinage permet donc de séparer les familles d'hydrocarbures la séparation se fait par distillation, le chauffage progressif d'une charge de brut permet aux composés très légers de passer en phase vapeur et d'être recueillis par condensation viennent des composés de moins en moins, les résidus non évaporés représentent la fraction la plus lourde.⁴²

La transformation consiste à produire des molécules différentes de celles constituant le brut ; deux techniques principales sont employées : le craquage, qui consiste à « casser » les molécules généralement en les chauffant suffisamment ; le raffinage, opération inverse, qui consiste à « coller » des molécules élémentaires pour en former de plus lourdes. A la sortie de la raffinerie, toute une série de produits fins sont obtenus, tels que les différents carburant, mais aussi des composés dits « grands intermédiaires », comme le butadiène, et qui serviront à la pétrochimie pour fabriquer des produits tels que les matières plastiques ou les composés chimiques utilisés en cosmétologie.

II.3.3. Le Transport du Pétrole

Le gaz naturel, le pétrole brut et les produits raffinés du pétrole sont transportés par différents moyens : oléoducs et gazoducs, navires pétroliers, et plus rarement camions ou wagons-citerne. A l'origine, le transport se faisait dans des barils de bois, et

le baril est resté l'unité de référence pour la production de brut (1 baril vaut 159,l, et 1t de brut représente 7,3 barils).⁴³

II.3.3.1. Oléoducs et gazoducs

Les hydrocarbures fluides peuvent être transportés dans des canalisations, les oléoducs, ainsi que les hydrocarbures gazeux. Ces canalisations sont composées de tubes solides les uns aux autres, d'une diamètre de quelque dizaines de centimètre a plus d'un mètre. Elles sont généralement enterrées, ce qui atténue l'impact sur l'environnement. Les hydrocarbures sont transportés sous pression, maintenue par des stations de pompage installées à intervalles réguliers.

Dans certains pays (Russie, Etats-Unis), où les transports terrestres impliquent des distances considérables, la plus grande partie du pétrole et du gaz naturel est acheminée par des oléoducs ou des gazoducs. Ceux-ci couvrent des distances considérables, jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres. Il existe aussi des oléoducs et des gazoducs sous-marins, comme ceux qui traversent la méditerranée entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Jusqu'aux années 1960, les gazoducs étaient le seul moyen de transport du gaz naturel.⁴⁴

Cependant, cette méthode de transport coute trois fois plus cher que l'acheminement d'une quantité énergétique équivalent de pétrole brut. Une solution consiste à liquéfier le gaz en le portant à basse température (-160C). des pétroliers ont été spécialement conçus pour transporter ce gaz naturel liquéfié (GN) à la pression atmosphérique. La consommation de gaz naturel provenant de

43

44

régions lointaines est ainsi devenue possible. D'importants gisements de gaz naturel, comme ceux d'Alaska et du Moyen-Orient, deviennent désormais exploitables.⁴⁵

Pour le transport du pétrole brut, les compagnies pétrolières utilisent de très grands navires. La plupart peuvent traverser le canal de Suez et le canal de Panama, mais certains sont si volumineux (plus de 500'000 t) qu'ils doivent emprunter d'autres routes.⁴⁶

Les Aspects Economiques et Politique du Pétrole

Les premières compagnies pétrolières, nées aux Etats-Unis, trouvèrent qu'il était plus intéressant de fusionner leurs activités au sein d'énormes trusts. En 1912, la Standard Oil Company, fondée par John D. Rockefeller fut divisée en petites compagnies par la cour suprême des Etats-Unis en vertu de la loi antitrust. En dépit de cette mesure, l'industrie pétrolière américaine favorisée par l'énorme demande de pétrole provoquée par les deux guerres mondiales, fut dominée durant les décennies suivantes par quelques compagnies multinationales américaines et européennes.

§1 : La création de l'OPEP

L'organisation des pays exportateurs du pétrole est une organisation intergouvernementale (en cartel) de pays visant à négocier avec la production de pétrole, son prix et les futurs droits de concessions.

45

46

Durant toute l'année 2008, le président de l'OPEP est le ministre algérien de l'Energie et des Mines Chalib khelil

1.1. Historique de l'Opep

Siège : Vienne en Autriche

L'OPEP est créée le 14 septembre 1960, lors de la conférence de Bagdad, principalement à l'initiative du Shah d'Iran, Mohammed Reza Pahlavi et du Venezuela pour pallier la baisse du prix du baril (moins de 5 dollars américains à l'époque).

A l'origine, seuls cinq pays en étaient membres ; l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Koweït, et le Venezuela.

Ils furent rejoints par la suite par d'autres pays producteurs :

- Le Qatar en 1961 ;
- L'Indonésie en 1962, qui se retire en 2008 ;
- La Libye en 1962 ;
- Abou Dhabi en 1967, qui avec six de ses voisins formera les Emirats Arabes Unis en 1971 ;
- L'Algérie en 1969 ;
- Le Nigéria en 1971 ;
- L'Equateur en 1973, se retire en 1992 et y revient en 2007 ;
- Le Gabon en 1975, se retire en 1996

Pendant les cinq premières années de son existence, son siège est situé à Genève, en Suisse. Il est déplacé le 1^{er} septembre 1965 à Vienne en Autriche.

Le 12 mai 2006, lors d'un sommet Union Européenne-Amérique latine, le président de la Bolivie Evo Morales a déclaré à des journalistes vouloir que la Bolivie fasse partie de l'OPEP.⁴⁷

Néanmoins, le pays n'est qu'un producteur mineur du pétrole. Le jour précédent, l'OPEP s'est engagé à prêter à un taux d'intérêt réduit 10 millions de dollars américains sur 20 ans à la Bolivie, pour aider ses universités publiques.⁴⁸

Fin novembre 2006, il a été annoncé, qu'au terme de longues négociations deux nouveaux pays ont accepté de rejoindre l'OPEP. L'Angola, deuxième producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne après le Nigéria avec 1,4 millions de barils par jour, et 2 millions de barils à la fin de 2007, est devenu le douzième membre de l'OPEP au 1^{er} janvier 2007. Il sera suivi par l'Equateur, qui revient dans l'organisation. Ensemble, ils contribuent à la production de l'OPEP à hauteur d'environ 2,5 millions de barils par jour.⁴⁹

1.2. Objectifs

La création de l'OPEP résulte du fait que jusque dans les années 1950-1970, les compagnies pétrolières avaient « les pleins pouvoirs » que les cours du pétrole et imposaient leur prix au pays producteur. C'est ainsi que les principaux pays producteurs décidèrent de se regrouper de manière à pouvoir influencer sur le cours de pétrole.

47

48

49

La prise de contrôle de la production de pétrole se fit par une politique de nationalisation.⁵⁰

Etant maîtres de leur production, les pays producteurs peuvent de cette manière influencer le cours du baril de pétrole et ainsi augmenter leurs revenus.

1.3. Fonctionnement

L'OPEP cherche à réguler la production et le prix par un effort coordonné de ses pays membres, notamment en instaurant un système de quotas de production. Les membres constituent donc un cartel de producteurs. Ils se mettent d'accord sur la quantité de pétrole exporté, ce qui influence le prix du marché. En 2005, ses Etats membres possèdent 78,4% des réserves estimées de pétrole et fournissent 43% des réserves estimées de pétrole et fournissent 43% de la production mondiale de pétrole brut.⁵¹

Les transactions de pétrole se faisant en dollars américains, le changement de la valeur du dollar par rapport aux monnaies des pays producteurs affecte les décisions de l'OPEP quant à la quantité à produire. Par exemple, lorsque le dollar baisse par rapport aux autres monnaies, les Etats de l'OPEP voient leurs revenus diminués pour les achats effectués dans d'autres monnaies, ce qui réduit leur pouvoir d'achat puisqu'ils continuent à vendre leur pétrole en dollars.

Les décisions de l'OPEP ont une importance influence sur le cours mondial du pétrole. Un exemple est la crise pétrolière de 1973 lors de la guerre du Kippour : l'embargo de l'OPEP envers les pays occidentaux qui soutiennent Israël provoque une multiplication par

⁵⁰ www.wikipedia.org

⁵¹

quatre du cours pendant cinq mois (17 octobre 1973- 17 mars 1974). Par la suite, le 7 janvier 1975, les pays de l'OPEP s'entendent pour augmenter le prix du pétrole brut de 10%.

A l'inverse d'autres cartels, l'OPEP a réussi à relever le prix du pétrole pendant de longues périodes. Le succès de l'organisation vient de la volonté de l'Arabie Saoudite d'accepter les triches des autres membres et de baisser sa production lorsque les autres dépassent leurs quotas. Ainsi la plupart des membres produisent au maximum de leur capacité de réserve et la possibilité d'augmenter la production si nécessaire.

La règle a très bien réussi dans le passé, amenant le cours du brut à rejoindre des niveaux qui n'avaient été atteints que par des produits raffinés. Toutefois, la capacité de l'OPEP à monter les prix a des limites. L'augmentation amène une baisse de la consommation et pourrait causer une diminution de la consommation et pourrait causer une diminution de revenus. De plus, des augmentations systématiques pourraient encourager l'utilisation d'énergies alternatives.

Enfin, une part croissante des producteurs ne fait pas partie de l'OPEP.

Jusqu'à la guerre du Golfe de 1990-1991, le président irakien Saddam Hussein demandait à l'OPEP de monter les cours du pétrole afin d'aider l'Irak et d'autres pays membres à résorber leur dette.

1.4. Les pays membres

Anciens et actuels pays membres de l'OPEP. Les 13 pays membres (2 nouveaux depuis le 1^{er} février 2007) sont :

1.1. Afrique

- Algérie : premier pays à avoir réussi à nationaliser son industrie d'hydrocarbures le 24 février 1971, l'Algérie reste un membre important et stratégique de l'OPEP.
- Angola : l'un des plus grands terrains d'explorations pétrolière des dix dernières années, les pays affiche une croissance de son industrie pétrolière n'est pas celle des membres de l'OPEP : le secteur est presque entièrement aux mains des multinationales, et le taux de déplétions de ses gisements est élevé.
- Nigéria : est un membre assez remuant de l'Organisation. Sa production augmente fortement grâce à de développement en offshore profond, et le pays dépassé assez souvent en quota sous la menace de quitter l'OPEP. La raison est peut être que l'industrie pétrolière du pays est la moins nationalisée de l'OPEP : elle est presque entièrement aux mains de multinationales.

1.2. MOYEN-ORIENT

- Arabie Saoudite :

Le leader historique de l'OPEP s'appuie sur les vastes réserves de pétrole conventionnel du monde, son statut de plus grand producteur et exportateur, et le fait qu'il concentre presque toute la capacité de réserve. Le pays a besoin d'investissements énormes en permanence pour remplacer la production perdue par l'épuisement des gisements.

- Emirats arabes unis

Seul Abou Dhabi est réellement membre de l'OPEP. Les Emirats sont une confédération créée en 1972, seule Abou Dhabi était déjà membre de l'OPEP et les autres Emirats ne se considèrent pas liés par les quotas. Mais leur production est de toute façon faible et en déclin. Abou Dhabi est grand producteur, mais tous ses gisements significatifs sont exploités depuis plus de 30 ans.

- Irak : toujours membre de l'OPEP mais n'est plus inclus dans les quotas. Statut en suspens depuis le conflit récent.
- Iran : le pilier historique de l'OPEP, utilise l'arme pétrolière comme moyen de pression contre les USA
- Koweït : réserves de brut conventionnelles de ce pays sont relativement modestes, et la production devait décliner dans un avenir proche.

Amérique du Sud

Equateur, Venezuela

Asie du Sud-Est

- Indonésie

La production de pétrole indonésienne est en déclin depuis 1997, et le pays est devenu importateur net. Son appartenance à l'OPEP n'a donc plus de sens, et en 2008 le gouvernement a officiellement annoncé son retrait de l'organisation.

Certains importants pays producteurs du pétrole, dont certains sont exportateurs nets, ne sont membres de l'OPEP. C'est le cas du Canada, du Soudan, du Mexique, de Royaume-Uni, de la Norvège, des Etats-Unis, de la Russie et d'Oman.

§2 : Les chocs pétroliers

Les chocs pétroliers sont compris comme les différentes révolutions de certains Etats du Monde sur le prix du pétrole. C'est ainsi que le monde a connu trois chocs pétroliers, le premier en 1973 lors de la guerre du KIPPOUR, le deuxième à Téhéran en 1978 jusqu'à 1980 entre l'Iran et l'Irak et le troisième de 2003 à 2007 se caractérisant par une hausse forte de la demande.⁵²

L'Agence Internationale de l'énergie (AIE), créée à cette occasion, n'est pas en mesure d'établir un certain ordre et ce sont les grandes compagnies elles-mêmes qui sont chargées de répartir le rationnement d'une manière égale en jouant sur les sources d'approvisionnement arabes et non arabes.⁵³

Agence Internationale de l'Energie

AIE, basée à Paris est une agence autonome dans le cadre de l'organisation de Coopération et Développement Economique.

AIE fut créée comme une organisation intergouvernementale en novembre 1974 en vertu de l'accord sur un programme international de l'énergie⁵⁴.

-maintenir et améliorer le système permettant de faire face aux ruptures d'approvisionnement pétrolier ;

-promouvoir des politiques énergétiques rationnelles dans un contexte global à travers une coopération avec les pays non-membre, l'industrie et les autres organisations internationales ;

-Mettre en place un système d'information permanent sur le marché pétrolier ;

⁵²

⁵³

⁵⁴Jean Dévaux-Charbonel, Droit Minier des hydrocarbures : Principes et application, Technip, paris, 1987, p.56

-améliorer les structures de l'offre et de la demande mondiale d'énergie par le développement des sources d'énergie alternatives et des mesures d'efficacité énergétiques ;

-contribuer à l'intégration des politiques énergétiques environnementales⁵⁵

Toute fois, il sied que cette organisation s'occupe plus du pétrole européen.

Association des Producteurs du Pétrole Africain

L'Association des pays producteurs du Pétrole Africain a été créée par la solution de Lagos du 27 janvier 1987. Aujourd'hui, APPA compte douze pays membres (Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, République du Congo, Gabon, Libye, RDC, Guinée Equatoriale, Egypte, Côte d'Ivoire et Tunisie), aux quels il faut ajouter, l'Afrique du Sud, le Tchad et le Sénégal qui depuis la XV^e Session ordinaire des Ministres tenues à Yaoundé (Cameroun) en novembre 1996, ont été autorisés à participer aux assises de l'APPA, en qualité d'observateur.⁵⁶

L'Association des pays producteurs du pétrole Africain APPA s'est assigné 2 objectifs suivants :

- Promouvoir, entre les pays africains, la coopération technique dans les domaines et des l'exploration, de la production, du raffinage et des transformations diverses des hydrocarbures ;
- Développer et renforcer, entre les pays africains, la coordination des politiques et stratégiques de formation

⁵⁵ Karim Faid, cours des marchés pétroliers, ENSPM ? Paris, juin2002 ,p34

⁵⁶ APPA, résolution du Malabo N°APPA/XIX/2002/RES/089 du 11 mars 2002

des personnels nationaux et de commercialisation des hydrocarbures et leurs dérivés⁵⁷

⁵⁷ Accord portant création de l'association des producteurs de pétrole

CHAPITRE II : LE PETROLE CONGOLO-ANGOLAIS

Le République démocratique du Congo et la République d'Angola sont des Etats frontaliers riche en minerais soit aux ressources énergétiques des deux Etats ont en plus, des zones de réserves pétrolières communes.

Aujourd'hui l'Angola est considère comme le Dubaï de l'Afrique grâce aux nombres réserves pétroliers, qui continu ,jusqu'à ce jours ,faire apparition à partir des différentes familles de la compagnie ANGOLAISE SONANGOL EP ,et SONANGOL researh and production.⁵⁸

LA RDC fait partie aussi bien à l'Est qu'à l'ouest du pays. Ceci étant, nous allons parler des ces différentes régions pétrolières.

SECTION I LE PETROLE CONGOLAIS

La République Démocratique du Congo est au centre de l'Afrique un pays au territoire immense de 2345410km², à moitie recouvert par la foret dense, la seconde foret tropicale du monde après seule de l'Amazonie .Elle est comprise entre 5 ,15 et de latitude nord du 13 ,50 de latitude sud, il s'étend entre 12,15 et 31,15 de la longitude et s'étale sur 12000km d'est à l'ouest et 2000km du nord au sud ⁵⁹

Cette immensité fait de la République Démocratique du Congo un pays aux dimensions continentales et impose une contrainte forte importante, celle des distances. Les frontières héritées de la colonisation englobent les deux tiers des bassins du fleuve Congo et ne laissent donc au pays qu'un étroit débouche océanique d'une quarantaine de km des cotes.

⁵⁸ José Bafala Itumbela, l'industrie Pétrolière en RDC :des réseaux d'intérêts croisés par le profit d'aujourd'hui ou de demain, PUK ,2006,kin,pages45

⁵⁹ idem

1. LES ZONES PETROLIERES EN RDC

LA RDC comme, productrice de pétrole comprend trois bassins sédimentaires :

1. le bassin côtier d'âge sédimentaire ;
2. la cuvette centrale d'âge paléozoïque à l'Hécate ;
3. les bassins de la branche, ouest du rift est africain d'âge paléozoïque supérieure (Karoo) à récent avec une particularité liée d'un gisement de gaz méthane dissout dans les eaux du lac ⁶⁰

1 LE BASSIN COTIER

Ce bassin est situé en bordure de la cote atlantique à l'ouest de la république démocratique du Congo .sa superficie est d'environ 5992km².

En mer, les limites de la concession sont floues et mal définie.

A Terre ,426km² seulement constituent la concession on shore exploitée par PERENCO REP découlant de la convention du 11avril 1969(5). LES reste, soit 4554km² qui constitue les rendus du bassin côtier a fait l'objet des signatures des Contrats de Partage de Production entre l'Etat congolais et des sociétés pétrolières notamment : SURESTREAM PETROLEUM LIMITED, SOCO DRC LIMITED,... qui sont en phase d'exploration pétrolière⁶¹

La production journalière des pétroles bruts avoisine 27.000barils et les réserves se présentent de la manière suivante ;

Off shore

Réserves prouvée 84 491000barils

Réserves probables 46 130 000 barils

⁶⁰ op.cit ,p 45

⁶¹ Idem

Réserves possibles 88 623600bariles ;

On shore

Réserves prouve 17 732 000 barils

Réserves probables 4 571000bariles

Réserves possible 7 202 000 barils.

LES RENDUS : les calculs de l'huile qui serait en place ont donnée des valeurs de l'ordre de 3,90 à 4,30 milliard de barils.

Les réserves sont constitue de : 100 000 000 des barils prouvées dans les concessions existante ;

900 000 000 des barils des réserves récupérables dans les rendus⁶² .ce bassin se situe dans les zones de l'ouest de la RDC come à Muanda et particulièrement dans la cite de banana

B LA CUVETTE CENTRALE

C'est un bassin sédimentaire très large avec ses 800 000km² de superficie de et 9 000 m de sédimentaire. Les travaux effectifs ont identifié une section importante, présentant des potentialités pétrolières certaines, contenant plusieurs niveaux des roches mères. Un rapport prépare par EXPLORATION CONSULTANT LIMITED(ECL) et COHYDRO-CTP existe mais nécessite d'être complète. Environ 3 150km de sismique et des données géologiques de surface provenant de 4forage (Samba, Dekese, Mbandaka et Gilson) sont disponibles sur la cuvette centrale.

Le forage est les seules façons de s'assurer de la présent de pétrolier consiste à creuser .c'est une opération fort couteuse et très risque surtout lorsqu'on décide d'explorer des zones difficulté comme l'arctique, les forets vierges au les « zones offshore » (8)

C LES BASSINS DE LA BRANCHE OUEST DE RIFT EST AFRICAIN

a. Les grabens du Tanganyika, du lac Albert et Edouard appartient au sept du rift s'étendant à l'est de la RDC sur une distance d'environ 1500km du sud au nord. Géologiquement, ce rift est constitué par un système de fosses en extension dont la genèse remonte au début cézigue et peut être mise en relation avec l'orogénèse himalayenne⁶³. Ici, il y a une grande concentration des réserves pétrolières dans les régions de rutsu, libero, irumu djugu, maha gi (10)

b. HISTORIQUE DES CAMPAGNES PETROLIERES CONGO

En RDC, les concessions initiales offshore furent accordées à Congo Gulf oil company « consul__ et à la société du littoral congolais solico au terme de la convention du 23 juin 1959 (11) le 09 août 1969, une nouvelle convention est approuvée par le président dans laquelle Congo Gulf oil les concessions. EN 1972, l'état approuve l'acquisition par la société japonaise petroleum zaïre sar de part de la concession par ainsi les parts étaient réparties comme suit : Gulf oil zaïre sarli 50

Société du littoral zaïroise (Solza 17 72

Japan petroleum zaïre sar (japeza 32 28

Les sociétés concessions ont cédé chacune ses droits et obligations, au terme d'un contrat d'administration à trois nouvelles : zaïre Gulf oil compagnie par Gulf oil zaïre.

Nucal international par soleilla

Zaïre pétroleur compagnie par japela.

Ainsi à ce jour en offshore nous avons Chevron au Congo SARL Chevron Oil Congo (DRCS ou Muanda International Oil Company (MIOC) ; Japan Petroleum Congo SARL) ; Teikow Oil (RD Congo) Company Ltd ; Unocal Congo (RDC) Ltd. Les concessions on shore ont été attribuées par la convention de 1959 à un syndicat belge où Petro-Fina fut majoritaire. En août 1969, la RDC signant une convention on shore avec : Socorep S.A.R.L. société congolaise de recherche et d'exploitation des pétroles, filiale de Petro-Fina ; Mobil Exploitation Congo SARL ; Shell. En 1975, chacune d'elle a cédé ses droits et obligations aux sociétés affirmées (sociétés ou on a pris à bail) : Socorepza S.A.R.L. pour Zaïre

Mobil Exploration Zaïre S.A.R.L. pour Mobil Développement Zaïre S.A.R.L.

Shell Zaïre S.A.R.L. pour Shell Lirex S.P.R.L. Mobil se retira en 1976 et ses parts furent reprises par Amoco Zaïre Petroleum Company et Amoco Exploration Zaïre S.P.R.L.

En 1979, le poste se répartissent ainsi : Socorepza, 30 %, Shell Kin 25% ; Amoco Zaïre Pétroleur Company 45%

En 1983, Amoco se retira et Socorepza prend 54% du part et Shell Zarex 45,45%

En 1997 : les sociétés d'exploitation sont : Socore SARL ; Shell Kin Rex ; Finarep au Perenco.

En 2002, le groupe Shell désengage des activités exploitation et exploration de pétrole en RDC ses actions ont été rachetées par Cohydro et Perenco. Pour ainsi dire, autre la Cohydro, l'exploitation et exploration de pétrole se fait par : Kin Rex SARL, Rencorep ; Socorep SARL

2. LES ACTIVITES DE L'INDUSTRIE DU PETROLE EN RDC

L'industrie du pétrole regroupe cinq grandes activités à savoir l'exploration, la production, transport du pétrole brut, le raffinage et la distribution (stockage, transport et commercialisation) du produit finis. Ces cinq activités sont exécutées dans un ordre singulier de manière à

Régulariser le flux(13)

3.1 L'exploration

C'est un ensemble d'études permettant d'apprécier l'état de fonctionnement du pétrole .elle s'est faite et continue à être faite dans les trois sédimentaires congolais déjà cités le gouvernement actuel accord des contrats d'exploration à de nouvelles compagnies par procédure d'appel d'offre, qui répondrait mieux aux intérêts nationaux et aux standards internationaux (14)

Comics, société brésilienne ; laboratoire brésilien ; petrosa (sud africain)

Cuvette centrale bloc 1 du graben albertine.

B exploitation (production)

C'est l'action de mettre en valeurs les explorer jusqu' aujourd'hui, seul le bassin côtier produit du pétrole brute en RDC avec une production journalière de 30 000 barils, soit environ 1 200 000 tm, dont 100 000 tn pourgulf chevron et 550 000tn, pour FINARET (15)

LES objectifs poursuivis dans ce bassin consiste à doubler la production pétrolière tous les 150 ans EN OFF SHORE LA PRODUCTION s'est maintenue aux environs de 20 000barils par jour durant les 20 dernières années .il est en production projet de développer les champs existant et la mise en évidence par des technique nouvelles. EN on shore, la production de pétrole droit atteindre les 50 000barils aux quotidien, avec le

développement des champs dans les rendus. L'indu I située dans les rendus devra être exploitée par la cohydro.

L'EXPLORATION de la cuvette centrale a pour l'objectif, la mise en commun des efforts pour produire 450 000 barils par jour

Avant l'effectivité de la production du pétrole estimée à 40 millions de tonnes de l'exploitation du méthane se poursuit depuis 1963, en fournissant par, la socigaz (ruando congolais).

C LES Transport-stockage

Les activités de transport- stockage des produits pétroliers sont assurées par la société des services aux entreprises pétrolières SEP). C'est une société à économie mixte dans laquelle l'état congolais par le biais de la cohydro (16) détient 42,6% d'actions contre 57,4% pour les compagnies internationales dont :

Fina 36,6%. ; Mobil 7,8% ; Shell 130 % Pour permettre l'exécution et rationnelle des programmes d'approvisionnements, elle dispose des de transport propres au tiers, sur les axes suivant : ANGO = ANGO KINSHASA : opipe line

2 pipe line 6 de 339 km de capacité : 1400 00m /3 m an ;

36 wagons = citernes de capacité 1252 m³, pousseurs et barges, elle dispose de 10 pousseurs et 25 barges d'une capacité totale de 20766 m³

Chemin de fer : nord : 70 wagons citernes de capacité totale 1006,6 m³,

AU sud existent de 265 wagons citernes de capacité totale 10 .750 m³

Des milliers de camions citernes pour approvisionner les stations services

SEP occupe une place particulière dans l'ensemble du dispositif de mise en place distribution des produits pétroliers .ELLE exécute pour le compte des aux société presque la totalité du travail technique et gestion des stock ,tandis que les sociétés commerciaux concernèrent les activités sur les questions financières et commerciales .cette place particulière de la sep Congo lui confère une sorte de monopole de fait et pour ces prémunir de tout abus qui pourrait être engendre par cette situation ;l'e tat doit exercer un contrôle adéquate .Autre LE TRANSPORT , sep Congo s'occupe aussi du stockage des produits pétrolier avec (17) Des dépôts de réception et transit de Matadi ,avec une capacité de 76.000m3 ; et de Kinshasa ,75.00m3 et une trentaine des dépôts provinciaux de capacité diverses

D le raffinage

La RDC disposait jusqu'en 1995 ,d' une raffinage à MUANDA ,gérée par la socir (société congolaise) des industries de raffinage ,née des cendres de la sozir (société zairo italienne de raffinage de MUANDA à l' ouest du pays créer par la convention du 19 /01/ 1963 signé entre la RDC et l' Angola (entre nazionale IDrocarbure) ,sanctionné par l'ordonnance loi n 47 du 6 /03/ 1968 . ELLE était une SARL DE DROIT congolaise conçu à raffinée le but du moyen orient, L' ETAT congolaise en détenait 50% des part contre 50% pour une filiale de l'en ; l'éanic sp a. LES part de celle devaient être cèdes à l'ETAT congolaises.

Après 30 ans d'exploitation, soit en 1993. La mission de SOCIR était de raffiner le brut, transporter les produits pétroliers entre Banana et Matadi ainsi que leur stockage à Muanda. De sa création à sa fermeture, elle a raffiné le brut des tierces personnes d'origines diverses suivant un contrat de façonnage du brut national opérés à la SOCIR entre 1976 et 1981 n'ont donné que 40% des produits blancs (essence, kérosène) contre 60% du

fuel oil. Le brut congolais est très lourd et ne se façonne pas facilement à la SOCIR.

La production est inadéquate aux besoins du marché intérieur qui exige plus de produits blancs légers. D'où traiter le brut congolais à l'Etat actuel sans moderniser la raffinerie n'est pas rentable. Il faut améliorer les capacités de raffinage. C'est la condition qui est actuellement destinée à l'exploitation.

e. La distribution et les actions commerciales

Les opérateurs du secteur de distribution des produits pétroliers sont les suivants :

- L'entreprise pétrolière du Congo, créée en janvier 1978 par la loi n°78-004 à la place de l'ancien établissement public PETROZAIRE qui avait été créée en 1974, lors de la Zaïrianisation des entreprises pétrolières étrangères (actuelle COHYDRO) ; 5% ;
- Les entreprises de commercialisation d'économie mixte privées : FINA-CONGO : 28,24%, MOBIL CONGO (COBIL) : 21,58%, SHELL RDC : 22,12%, SCP 13,31%, AGIP CONGO, PETROBAYE, PETROBAF..., CONGO OIL, : 0,71%, SONANGOL et ENGEN (FINA)
- Les raffineries SOCIR.

Pour les actions commercialisées, jusqu'en 1985 Cohydro avait le monopole des importations et les sociétés de commercialisation avaient seulement une activité de distribution. Depuis juin 1985, le gouvernement a décidé de libéraliser le secteur, chaque société commerciale devenant importatrice pour son propre compte.

Toutefois, pour regrouper les achats en vue de commander des cargaisons entières de TANKERS, le ministère ayant les hydrocarbures dans ses attributions organise le comité d'achat : organe technique de coordination des importateurs. Cet organe, mis sous la présidence du ministère des hydrocarbures, négocie les prix, sectionne les fournisseurs, assure la planification opérationnelle des achats et gère l'exécution des contrats de fourniture.

§4 : La part de la rente pétrolière

Le secteur pétrolier étant stratégique, l'Etat essaie de contrôler assez sérieusement l'exploitation, l'exportation du brut congolais et l'importation des produits raffinés, par l'entremise du ministère des hydrocarbures la commission nationale de l'énergie et surtout la congolaise des hydrocarbures (la COHYDRO) qui a en résumé pour activités principales :

- L'exploitation des différents bassins sédimentaires que compte le pays ;
- La suivie de la production pétrolière dans le bassin côtier en on shore, et en off shore ;
- Le transport des produits pétroliers où elle détient 57,2% de la capacité totale de la flotte fluviale du pays. Elle dispose aussi de 33 wagons-citernes pour le transport des produits pétroliers sur la ligne ILEBO-LUBUMBASHI, (elle gère la part de l'Etat dans la SEP ;
- La commercialisation de la part revenant à l'Etat dans la production du brut congolais, en application de l'ordonnance n°90-086 du 14 mai 1990 ;
- La coordination de toutes les importations des produits pétroliers du pays, en assurant le secrétariat du comité d'achat ;
- La production, le traitement, le raffinage du pétrole brut, seule ou en Saint-Venture (et du gaz naturel) ;
- La contribution à l'élaboration et à l'exécution de la politique pétrolière avec le ministère des hydrocarbures ;

- La procession à une « centre d'expertise des données fournies par les compagnies pétrolières privées.

§5 : Le Rendement De L'exploitation Pétrolière En RDC Et Nouvelle Donnée

- a. Bilan des résultats de la gestion du secteur pétrolier
- a. Produits extraits en RD. Congo

Le bilan de l'exploitation pétrolière au Congo Kinshasa n'a été que trop mitigée. L'interpellation adressée au Ministère des hydrocarbures par les représentants du peuple ces 12 et 14 juillet 2008 témoigne des difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures et de l'opacité dans la gestion du secteur pétrolier.⁶⁴

En fait malgré la hausse du prix de carburant sur le marché mondial (pétrole brut : 135 USD) baril et à la pompe (environ 900 FC/litre), la part de l'Etat dans la rente pétrolière reste insignifiante par rapport aux environs 30.000 barils par jour du brut produit. La RDC ne dispose plus d'infrastructures adéquates pour une industrie d'exploitation du pétrole. Surtout pas des moyens de contrôle efficace pour évaluer les quantités brutes exploités en off shore et en on shore.

Outre les parts de l'Etat gérées par COHYDRO, Les « royalités » revenant à l'Etat, les impôts sur les bénéfices, les redevances, les revenus de participation et autres taxes multiples perçues par les services étatiques sur l'exploitation pétrolière, la RDC n'est pas la vraie propriétaire de son brut (= environ 1.000.000 tonnes par an, qui prend des directions voulues par les CPI, seules maitresses de la politiques et du circuit de commercialisation extérieures de ces richesses congolaises qui selon la législation générale sur mes mines et hydrocarbures sont une propriété exclusive. C'est ainsi que dans certains accords de financement

⁶⁴ Débat passé sur la RTNC le 12 et 14 juillet 2008 de L. Mende OMALANGA

passés entre les compagnies bénéficiant des concessions sur le littoral et leurs banques, il est spécifié : « argent du pétrole américain produit en RD. Congo.⁶⁵

Ainsi donc, notre pays demeure à ce jour un partenaire « Dormant » dans l'exploitation de son pétrole et son gaz qui manque d'installations de récupération, brûle dans l'air. Les problèmes évoqués dans la partie introductive de ce travail sont une illustration de ce qui se passe dans l'industrie pétrolière congolaise. Les compagnies internationales pétrolières congolaises. Les compagnies internationales opérant en RDC, et concessionnaires dans le bassin côtier congolais s'adonnent à la fraude pour échapper aux différentes et impôts ou dettes contractées.

En fait, les changements de leur dénomination sociale sont devenues monnaie courante, avec pour finalité, l'effacement de plusieurs traces en ce qui concerne les dettes, les biens et meubles et immeubles citons l'exemple de :

- Gulf of Zaïre, devenues en 1997 Chevron Oil Congo SARL ;
- Chevron Oil Congo (DRC), devenue Muanda International Oil Company,
- Japan petro Zaïre SARL, devenue Japan Petro-Congo ;
- Zaïre petroleum Co.LTD, devenue TEIKOKU OIL (DRC) CO.LTD;
- MOBIL devenu Cobil
- Engen a préféré contourner les barrières d'entrée dans la distribution en déployant une panoplie juridique le mettant hors de portée des autorités congolaises. Elle est aujourd'hui associée à FINA CONGO, donc exemptée de certaines taxes.

Certaines grandes sociétés créent au sein de leurs groupes respectifs des petites sociétés afin d'échapper à une trop lourde imposition.

⁶⁵ BAFALA ; J. Op. Cit. p.40

Cette nature de société permet des opérations aisées de cession et d'acquisition des participations. (exemple : PetroFina créa ETMOFINA) et, c'est la RDC qui voit l'impuissante ses parts de bénéfices s'amenuiser.⁶⁶

b. Produits pétroliers d'importations

Les produits pétroliers consommés aujourd'hui dans notre pays sont issus de l'importation. Les compagnies pétrolières importent en collaboration avec l'Etat et Cohydro, les produits raffinés que la SEP Congo va stocker, transporter et distribuer selon les normes établies.

L'Etat congolais perçoit ici aussi des frais, taxes douanières, impôts, frais des risques, frais SOCIR.

La société Congo italienne de raffinage n'est plus en mesure de raffiner de raffinage le pétrole brut congolais, qui d'ailleurs est plus riche en produits lourds 60% de fuel oil légers (= 40% des essences, kérosènes) ; mais pendant son fonctionnement normal, SOCIR produisait pour la RDC.⁶⁷

- 88% pour l'essence Auto ;
- 36% pour le fit/kérosène ;
- 100% pour le gaz oil ;
- 100% pour le GPL ;
- 100% pour le Fuel Oil, dont l'excédent était disponible pour l'exportation

⁶⁶ Voir la lettre de PetroFina adressée au Ministère du portefeuille n°AW/23.3/98. Le 18 Aout 1998

⁶⁷ Extrait, rapport SOCIR pour le Ministère des Hydrocarbures 2006

§5 : PERSPECTIVES D'AVENIR

a. Cadre Juridique Actuel et Nouvelle Donnée

La RDC se classe forcément parmi les pays producteurs de pétrole au regard de la quantité du brut produit annuellement et des gisements confirmés dans les « rendus » (= sur le littoral atlantique), dans la cuvette centrale et dans la région des grands lacs.

Les congolais voudraient se voir profiter pleinement de son pétrole, afin de réduire le coût des biens de consommations quotidiennes, liés à la hausse du prix de carburant dans le monde.

Pour ce faire, il y aura comme conditions essentielles :

- a. Le nouveau code sur l'exploitation et la production des hydrocarbures, telle que proposée par le Ministre des Hydrocarbures et qui sera soumise au parlement au mois de Septembre. Ce notamment l'article 1 à 5 qui parle des avantages sur la zone d'intérêt commune RDC-Angola.⁶⁸ (voir annexe)

Cette loi va offrir l'opportunité d'assainir le secteur pétrolier et de revisiter certains contrats pétroliers : « de préférence », le ministre optera pour les contrats octroyés par « appel d'offre » qui répond le mieux aux intérêts nationaux et aux standards internationaux. Cela en rejetant les contrats signés « de gré à gré ».

C'est ainsi qu'à ce jour, 4 sociétés ont acquis des contrats d'exploitation depuis le 17 octobre 2007 dans le bloc 1 du graben albertine, dont les sociétés sud-africains : PETROSA et TULLOW

⁶⁸ Accord sur l'exploitation et la production des hydrocarbures dans une zone d'intérêt commun (ZIC) RDC-Angola, signé le 30 juillet

OIL ; un laboratoire brésilien des hydrocarbures COMICO, explore la cuvette centrale après l'octroi des titres d'hydrocarbures.⁶⁹

- b. La restructuration de COHYDRO, de la commission nationale de l'énergie, de la SEP et de la SOCIR... afin de mieux suivre dans la transparence les activités pétrolières des industries d'exploitation, d'exploitation et de distribution des hydrocarbures, en suivant la lettre du nouveau cadre juridique congolais sur les produits pétroliers. Cette suivie sera aussi faite par l'OFIDA, la DGRAD, la DGI et autres services étatiques de perception des impôts et taxes... ;
- c. Les contrats signés par les compagnies pétrolières doivent viser la satisfaction des intérêts de l'Etat et la contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations et de l'environnement ;
- d. Les quantités de pétrole produites, stockées, transportées doivent être signalées aux services étatiques de contrôle. Ce n'est que l'assainissement de ce secteur qui peut aider le Congo à jouir réellement de son pétrole.

§6 : Elaboration des plans d'exploitation

Outre l'assainissement de ce secteur, il sera important de disposer des infrastructures nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'industrie nationale du pétrole.

En fait, le cadre juridique étant clair, les contrats bien déterminés , les concessions bien délimitées, l'exploitation bien amorcée, il faudra arranger les installations...

⁶⁹ LAMBERT MENDE, sur la RTNC, le 12 juillet 2008 devant l'Assemblée nationale

- a. Exploiter le pétrole brut demande d'installer les usines, de déterminer les puits d'extraction des équipements modernes nécessaires au traitement premier du pétrole. La mise en production des gisements explorés dans les grands lacs, dans la cuvette centrale et dans la zone d'intérêt commun avec l'Angola nécessite des investissements appropriés par des compagnies respectueuses des normes établies.
- b. La réhabilitation des infrastructures et matériel de stockage, de transport et communication ainsi que des stations de distributions s'avèrent indispensables pour améliorer le ravitaillement en produits pétroliers, la constitution éventuelle des stocks de sécurité et des stocks opérationnels. La RD. Congo, toute entière, pourra ainsi être approvisionnée régulièrement rapidement et suffisamment ;
- c. La raffinerie nationale doit être réhabilitée, modernisée et adaptée au raffinage du pétrole produit sur place afin de diminuer ou limiter leur dépendance face aux produits d'importation.
 - La SOCIR est donc un élément primordial dans la chaîne de l'industrialisation du pays, le pétrole raffiné étant la matière première de l'industrie,
 - Les projets de réhabilitation de la raffinerie doivent être encouragés et soutenus pour permettre à tout congolais de bénéficier pleinement des produits fins.

Si la RDC espère en fait se classer réellement parmi les grands pays producteurs de pétrole, il ne suffira pas seulement de se contenter des 30.000 barils journaliers produits actuellement sur le littoral. La possibilité de gérer avec responsabilité et de nationalisme le secteur pétrolier congolais.

Les perspectives d'avenir seront beaucoup plus liées à cette loi mais aussi au « pragmatisme », c'est-à-dire la descente sur terrain, à l'exploration, à l'exploitation du pétrole et dérivées dans toutes les zones riches en potentialités : la cuvette centrale, la

région des grands lacs et surtout le littoral et dans la mer territoriale.

Il s'agira dans cette dernière zone de veiller au partage équitable des richesses pétrolières avec l'Angola, qui fort de l'expérience, soutira vraisemblablement depuis longtemps des quantités d'or noir dans cette zone d'intérêt commun. Espérer gagner sa part du gâteau est une chose, mais la sagesse mais obligerait à participer activement à toutes les activités liées à l'exploitation du pétrole dans cette zone maritime d'intérêt économique national.

Cela veut dire mettre de l'argent en jeu pour investir trouvé du matériel, de l'équipement nécessaire pour aboutir aux résultats exemptés. Coopérer avec l'Angola dans ces domaines pétroliers exerçant en RDC, aussi avec l'Ouganda, c'est le partenariat entre la COHYDRO et ces compagnies munies des contrats d'exploitation lancés par appel d'offre qui amènera à révolutionner l'industrie pétrolière nationale. En outre après avoir cerné cette problématique de partenariat, des contrats répondants aux critères internationales, il faudra comme l'avons dit : financer, moderniser, contrôler, évaluer, renforcer toutes les activités de l'industrie pétrolière :

- L'exploration continue ;
- L'exploitation ;
- Le raffinage
- Le stockage
- Le transport la distribution (=commercialisation)

Enfin les entreprises devront veiller au respect des engagements face aux taxes et impôts, aux conditions de vie des agents et travailleurs, aux exigences face aux infrastructures à la modernisation, à la socialisation, à l'environnement, au transfert des

technologies, surtout à la constitution des stocks stratégiques nationaux.

§7 : Pétrole : principales ressources naturelles du Congo au centre des enjeux économiques et stratégiques mondiaux

Le rapport des experts de l'ONU sur le pillage des ressources naturelles du Congo a mis l'accent sur les minerais. Nous introduisons ce point par le potentiel de RD. Congo en pétrole (cfr. Annexe 3). Cette carte signale trois bassins pétroliers sur l'ensemble du territoire congolais : la côte atlantique et le Bas-Congo, la cuvette centrale et les grands lacs (graben). Le pétrole de Muanda est bien connu des experts et des congolais, parce qu'il est déjà exploité depuis des décennies par la compagnie américaine Gulf Oil et par le Groupe Congorep actuellement piloté par la société belge Petrofina.

Gulf Oil a été racheté par Chevron et Petrofina a fusionné avec Elf. A la suite du scandale ELF, le groupe français Total a phagocyté le consortium Elf Petrofina.

D'après les statistiques fournies par le Ministère de l'Economie de l'époque, en 1985, Gulf Congo produisait déjà 12 millions de barils de pétrole brut par an, alors que la production de Zaïrep avait atteint le chiffre de 8 millions de barils. Soit une capacité de production totale de 8 millions de barils par an.⁷⁰

Le 25 juin 1999, la Radio France Internationale a annoncé que le Golfe de Guinée dont la zone maritime congolaise fait partie et dont la cuvette congolaise constitue le prolongement continentale

⁷⁰ Conjoncture économique, 1985, p.31

pourrait receler une de plus grandes réserves pétrolières mondiales pour le 3^{ème} millénaire.

Radio France internationale a signalé dans l'un de ses bulletins sur le marché des matières premières que l'Angola dont l'essentiel de la production pétrolière provient de la province de Cabinda frontalière du Congo, fournit actuellement des approvisionnements américains en pétrole brut et que dans un proche avenir l'Angola pourrait fournir 20 % à 25% des besoins américains.

a. Les enjeux des zones pétrolières de la RDC

Notons que dans la région du Lukula (Mayombe), le pétrole est associé aux bitumes. Sous le gouvernement de Mzee Laurent Désiré Kabila, le groupe anglo-néerlandais Shell avait sollicité une concession pétrolière et un permis d'exploitation dans le Bas-fleuve (Bas-Congo).⁷¹

La carte de la Banque Mondiale nous signale un deuxième bassin pétrolier qui s'étend de Kinshasa à Businga (Equateur), de Kinshasa à Kisangani, de Kinshasa à Kindu. Le bassin se prolonge dans le Nord Katanga, il couvre une bonne partie du Sankuru, au Kasai Occidental et tout le Bandundu.⁷²

En 1985, la société nationale du pétrole, Pétro zaïre (Cohydro actuellement), avait démarré une campagne de reconnaissance dans la cuvette centrale avec l'aide technique d'une société Suisse et en collaboration avec le Japon national Oil company (SNOC).⁷³

⁷¹ KIBANDA ; « les ressources géostratégiques, les conflits armés (1996-2003) et les défis de la paix et de la reconstruction en RDC in Codersia p.11

⁷² Idem

⁷³ Conjoncture économique 1985 p.128

Cette campagne a été financée par la Banque Mondiale dans le cadre du programme 2R1401/N et elle s'est étendue aussi à la région des Grands Lacs Africains. Outre le Japon national Oil Company, les groupes Shell, Exxon, Petrofina, Amoco... étaient impliqués dans des prospections à Mbandaka, Basankusu, Ilebo, Kisangani, Oshwe, Dekese...⁷⁴

En 1997, à la veille de l'arrivée de l'AFDL à Kinshasa, des échantillons prélevés dans ces sites de la cuvette étaient en étude au centre de Houston (USA) pour déterminer la composition chimique et la qualité de différents bruts inventoriés sur le territoire congolais, en vue d'adapter les infrastructures d'exploitation à ces spécificités. Un bureau d'études européen opérant dans le secteur nous a signalé, de façon informelle, que le pétrole de la cuvette congolaise contient beaucoup de soufre.⁷⁵

Contrairement au pétrole de la cuvette qui n'a fait l'objet d'aucun contrat d'exploitation, l'exploitation de la concession pétrolière du lac Tanganyika a été confiée à l'entreprise américaine Amoco au terme du contrat signé le 29 mars 1986 à Kinshasa entre Amoco production company avec le conseil Exécutif . En 1992, le chiffre d'affaire du Groupe Amoco était de 115 milliards de dollars US. Depuis lors, Amoco associé au groupe britannique British Petroleum. Leur chiffre d'affaire 1998 était de 104 milliards de dollars (E. Toussaint, 2000 : 2006).

Quant au pétrole des lacs Edouard et Albert, son exploitation a été confiée par le Gouvernement congolais au groupe belge Petrofina. Entretemps, Petrofina a fusionné avec le groupe

⁷⁴ Idem

⁷⁵ Ibidem

français Elf. Par la suite du scandale Elf, le gouvernement français a décidé de la fusion d'Elf le groupe Total.

La prospection et la délimitation de la concession pétrolière qui s'étend de Rutshuru (Nord-Kivu) à la vallée de Djugu-Mahagi (Ituri, Province Orientale) ont été réalisées par l'entreprise japonaise « Japan National Oil Company ». A l'époque, l'entreprise japonaise avait sollicité auprès du gouvernement congolais la conclusion d'une convention d'exploitation de ce pétrole. A sa grande surprise, c'est le groupe belge Petrofina qui arracha le marché et conclut, le 31 juillet 1991, la convention d'exploitation.⁷⁶

Depuis l'assassinat du président Kabila en 2001, les médias citent régulièrement le groupe canadien « héritage oil » comme nouvel acquéreur de la concession du bassin pétrolier des lacs Edouard et Albert. Entre-temps, le gouvernement congolais a démenti officiellement l'existence d'un tel contrat avec heritage oil.

Au mois d'août 2003, RFI a annoncé dans l'un de ses bulletins que le bassin pétrolier de l'Ituri, non seulement s'étend à l'Ouganda (ce qui était déjà connu) mais aussi au Rwanda et probablement au sud Soudan. Dans le cadre de la politique actuelle de diversification des sources d'approvisionnement en pétrole des Etats-Unis particulièrement et de l'Occident en général, cette donnée pourrait constituer une opportunité certaine.

⁷⁶ KIBANDA M. op. cit., p.12

Ce contrat est instructif à plusieurs égards :⁷⁷

- La lutte âpre entre sociétés transnationales pour contrôler les dernières ressources de la terre inexplorées (JNOC Petrofina-Heritage oil) ;
- Le jeu de fusion –acquisition dans la concentration du capital (Petrofina-Elf-Petrofina-Total) ;
- Les pressions des multinationales sur l'Etat congolais (Petrofina) et les interférences des firmes transnationales dans les relations économiques entre la RDC et l'Ouganda.

Il est à noter que la convention prouve l'exploitation du pétrole des lacs Albert et Edouard a été signé en pleine tourmente de la transmission politique congolaise (1990-1997). Et ce contrat se retrouve directement au centre des intérêts géopolitiques entre l'Ouganda et la RDC.

En effet, sous le dernier gouvernement du premier ministre Kengo Wa Dondo, pendant la transition et avant la guerre d'aout 1998, un consortium de compagnies pétrolières britanniques avait sollicité auprès des autorités congolaises l'autorisation d'installer à Kampala une usine pour raffiner le pétrole brut extrait des lacs Albert et Edouard.

La proposition du Consortium britannique avait suscité de vifs débats au sein du gouvernement Kengo, étant donné que ses ministres étaient divisés sur la réponse à réserver à cette démarche.

Le gouvernement de salut public (sous le président Kabila) a rejeté simplement cette proposition lorsqu'un expert congolais a demandé aux hommes d'affaires britanniques pourquoi ils

⁷⁷ Idem p.23

n'envisageaient pas d'installer cette raffinerie au Congo, ils ont invoqué l'enclavement des sites congolais où sont concentrés les « poches » du pétrole brut dans le bassin des lacs Albert et Edouard.

Pour nous, l'attitude du consortium Britannique pour obtenir des concessions à l'encontre des lois congolaises révèle un comportement caractéristique fondamental de toutes les multinationales occidentales qui viennent investir au Congo : la volonté d'échapper à toute forme de règles institutionnelles et d'entraves de quelque nature que ce soit (dispositions légales et réglementaires, taxes administratives, redevances).⁷⁸

Section II : Le Pétrole Angolais

Une dichotomie flagrante nous frappe en nous penchant sur la situation angolaise. Une surface dévastée par 40 années de guerre sur un sous-sol regorgeant de richesses qui en fait un véritable coffre-fort minier. Depuis des décennies, l'Angola se trouve dans une situation paradoxale où la pauvreté extrême et le dénuement quasi-total de la majorité de la population contrastent fortement avec la richesse ostentatoire et opulente d'une minorité au pouvoir.

a. L'industrie pétrolière angolaise

L'industrie pétrolière angolaise a commencé en 1955 avec la découverte de pétrole dans la vallée de Kwanza, et elle s'est rapidement développée avec la découverte de gisements dans l'enclave de Cabinda dans les années 60 par la Cabinda Gulf Oil company.⁷⁹

⁷⁸ KIBANDA M. op. cit.

⁷⁹ Dossier de la Mission économique française (2005) www.dree.org/angola

En 1978 et 1979, une enquête sismique de la plaque continentale au large de l'Angola a révélé d'autres gisements importants de pétrole en eaux peu profonds, et la technologie aidant, la création de blocs s'est poursuivie en eaux profondes et ultra-profondes, actuellement (septembre 2008), la compagnie anglaise, SONANGOL EP, et SONANGOL Research and production SA (SONANGOL PEP) ont annoncé la découverte de nouvelles réserves de Pétrole dans la région de Gimbra dans le bloc 4/05 situé dans les eaux profondes.⁸⁰ SONANGOL a déclaré dans un communiqué publié dans la capitale anglaise, SONANGOL a déclaré que le pétrole a été trouvé dans les puits de 2 compartiments adjacents à la suite de l'évaluation du puits 4-31-11 situé à 458 m de profondeur dans la partie ouest du bloc. D'après le communiqué, le puits a produit 5.346 barils de pétrole de Gimboa a été découvert en 2004 et est attribué grâce à un processus d'appel et une fois que le bloc est attribué grâce à un processus d'appel d'offre et une fois que le bloc est attribué, une prime à la signature est payée par chacune des sociétés du bloc, paiement non remboursable.

a. Les chiffres des réserves de l'industrie pétrolière angolaise

Dans un contexte de très forte concurrence, les chiffres disponibles sur les réserves récupérables angolaises varient. Elles sont aujourd'hui, et de manière conservatrice, estimées par SONANGOL à 12 milliards de barils. Ceci étant, et avec des technologies de forage en développement qui permettent l'extraction en eau de plus en plus profonde, cette projection n'englobe pas les réserves des blocs 31 à 34 entre autres, dont les analyses sismiques sont particulièrement prometteuses.⁸¹

Il s'agit en effet d'un potentiel supplémentaire qui devrait dépasser les 3 milliards de barils, et si l'on tient compte des réserves

⁸⁰ Marclay Eric, visées américaines sur l'Angola : enjeux sur l'arrière scène mondiale, éd. Chaire Raoul-Dandurant, p.2

⁸¹ Angola Press Agency (Luanda, élément publié le 20 décembre 2008

décelées en eau ultra-profonde, les experts s'accordent à dire que le potentiel exploitable pourrait atteindre les 25 milliards de barils. Il en va de même avec les prévisions de production qui, en 2001, s'évaluait à environ 750.000 barils/jours, pour atteindre 915.000 b/j en 2002 avec la mise en production du champ de Girasol (bloc 15) opéré par Chevron Texaco, et avec l'extraction de 1,2 millions de b/j à la fin du premier trimestre 2005, l'Angola est devenu le second producteur de pétrole en Afrique subsaharienne et le quatrième du continent.⁸²

Même s'il y a toujours une part d'aliénation dans les projections, les spécialistes estiment néanmoins que la production pétrolière anglaise devrait atteindre les 2,2 millions de b/j en 2008, et considérant les investissements massifs dans le secteur de l'exploration en eau-profonde, l'Angola pourrait atteindre une production de 3,4 millions de barils par jours vers les années 2020.⁸³

b. Une situation géographique et un transport sécurisé

Le potentiel pétrolier angolais a donc une importance stratégique dans le cadre d'une sécurité énergétique diversifiée. Les Etats-Unis n'y sont pas indifférents et considèrent que la source angolaise d'approvisionnement est particulièrement intéressante. Plusieurs éléments sont considérés pour mieux comprendre cet intérêt, et qui s'ajoutent à la quantité et la qualité des hydrocarbures disponibles et potentiels.⁸⁴

L'Angola, aujourd'hui, est membre de l'OPEP, ce qui en fait un partenaire pas libre et contraint par le cartel et ses quotas de production, même si ces derniers sont parfois virtuels, à l'instar des

⁸² Richard BUCKEY, *the battle for oil : diplomacy, politics and business*, chetteham : undestand global issues 2003, p.13

⁸³ International energy outlook (2005)

⁸⁴ Eric marclay, *op. cit.*, p.4

dépassements quasi permanents de l'Irak durant les années 1980. Mais ce qui avantage l'Angola par rapport à des nombreux pays pétroliers est surtout la localisation géographique des nappes.

a. Les bases pétrolières angolaises

Il existe quatre bases pétrolières en Angola, toutes situées sur la côte Atlantique : Malongo dans l'enclave de Cabinda, Soyo à l'extrême Nord du pays, Luanda au centre, et plus au sud Lobito. Ce qui doit retenir toute notre attention ici, et que s'ajoute indéniablement comme un avantage stratégique de taille, réside dans le fait que l'exploration subséquente se font « offshore ». Cette particularité géologique constitue un avantage certain, en ce qu'elle a permis aux compagnies étrangères de poursuivre et même d'intensifier les recherches et l'exploitation durant toutes ces années de guerre, sans être dérangées le moins du monde. Même la prise de Soyo par l'Unita après les élections de 1992 n'est pas venue déstabiliser les opérations pétrolières.

CHAPITRE III : LA COOPERATION RDC-ANGOLA

La République Démocratique du Congo entretient des relations diplomatiques avec la République d'Angola depuis l'accession de ce pays à l'indépendance le 11 septembre 1975 et ceci au niveau d'Ambassadeurs.⁸⁵ Comme tout accord entre Etats, cette relation est régie par un accord cadre entre Etats, cette relation est régie par un accord cadre de coopération économique, scientifique technique et culturel signé le 05 Août 1997, dit accord, a permis à ces deux Etats d'échanger sur plusieurs domaines, notamment de transport, santé, éducation, commerce, mines, hydrocarbures.⁸⁶

Ainsi, tous ces accords permettent, tout n'est pas résolu puisqu'il y a encore des problèmes notamment sur la sécurisation des populations frontalières compte tenu de flux migratoire enregistré occasionnant l'entrée massive des réfugiés dans les deux pays.⁸⁷

La délimitation des frontières maritimes devant permettre à la RDC de récupérer son espace de l'époque coloniale pour ainsi dire trouver des compromis en ce qui concerne les hydrocarbures

Ceci nous amène, ainsi de parler sur le pétrole de la RDC et l'Angola notamment dans plusieurs coopérations qui amène plusieurs coopérations.

⁸⁵ Fiche technique de la commission mixte RDC-Angola (2003)

⁸⁶ Idem

⁸⁷ Ibidem

a. Coopération dans le domaine d'exploitation et Production

a. Promotion de l'exploitation de gaz dans le bassin côtier

Ce projet avait pour objectif :

- Récupérer des gaz de raffinage et associés brûlés à la torche ;
- Commercialiser ces gaz sous forme conditionnée pour les besoins domestiques (cuisinières à gaz) et industriels (chaudières à gaz) ;
- Produire de l'électricité à l'aide des groupes électrogènes actionnés par des moteurs du type dial aux turbines à gaz.

Les réserves disponibles brûlés à la torche (on shore) sont de l'ordre de 2.200.000 m³ et ceux de raffinage sont à estimer.

Amélioration des données et promotion des bassins de la cuvette centrale

L'objectif de ce sujet est de mettre en évidence des prospects pétroliers pour la délimitation des blocs promotionnels en vue de l'exploitation et la production des hydrocarbures dans les bassins de la cuvette centrale congolaise.⁸⁸

Le projet consiste à relever dans les zones à haute prospectivité identifiées dans la cuvette centrale (Tolo, Oshwé, Dekesse, Kole, Lomela et Bushima).⁸⁹

Projet d'appui à la prospection pétrolière

⁸⁸ Ofida, paragraphe 4

⁸⁹ Op.cit, paragraphe

Ce projet a pour but l'acquisition du matériel de base de la prospection pétrolière ainsi que la formation des cadres techniques congolais dans l'utilisation dudit équipement.⁹⁰

Ces équipements sont entre autres ; gravimètres, magnétoscopes, g.p.S, boussoles géologiques, théodolites, planimètres, pantographes, tarières, rig, cabine labohiliportable, camion laboratoire pour sismique, ...

Construction d'un pipe-line

La partie congolaise propose à la partie angolaise congolaise propose à la partie anglaise d'envisager la construction d'un pipe-line allant de Banana à Matadi pour le transport des produits pétroliers.⁹¹

b. La Coopération dans le domaine de formation le Ministère du pétrole sollicite de la partie anglaise la formation des cadres congolais en vue de renforcer leurs capacités intellectuels dans l'effort du développement de l'industrie pétrolière de notre pays.

Il s'agit de formation dans le domaine de :

- L'exploration pétrolière en s'appuyant sur l'utilisation des nouvelles technologies ;
- La prospection pétrolière ;
- La gestion de la Banque de données pétrolières d'exploration-production-commercialisation-distribution

⁹⁰ Idem, p.4

⁹¹ Ibidem

c. Délimitation de la frontalière

Le dossier de la rectification de la délimitation de la frontière commune entre la République d'Angola et la RDC devra permettre à notre pays de récupérer les champs pétroliers immenses dont il était spolié par une délimitation unique.

Face à ces problèmes, les deux Etats ont recouru aux articles 74 et 83, chiffres de la convention des Nations Unies de 1982 sur de droit de la mer renforce ce point de vue, les solutions ont été prises notamment, celle d'éviter de conclure un accord définitif de délimitation des frontières, et celle de conclure un accord provisoire qui permettrait aux deux Etats d'exploiter conjointement la zone maritime en intercession.⁹²

Section II: La Cogestion pétrolière République Démocratique du Congo et l'Angola

a. Introduction

La cogestion est un mot utilisé pour les premières fois en Allemagne, cette dernière était utilisée pour la première fois dans le domaine syndicaliste puisque le temps était marqué par la lutte continu employeurs-employés, ainsi la bonne décision était de créer de syndicalisme pour favoriser la discussion, d'où la cogestion est née.⁹³

Mais au regard de notre sujet, nous n'allons pas parler de la cogestion comme telle c'est-à-dire dans ce cadre mais plutôt comme cogestion entre deux Etats qui ne peut se faire que sur base des négociations, des accords, des contrats, conventions, etc.

⁹² Document ministère de la coopération internationale, direction de la coopération bilatérale avec les pays du Sud.

⁹³ Http : [www.wikipedia](http://www.wikipedia.org) encyclopédie.com, la cogestion

b. Processus de cogestion : RDC & ANGOLA-
Pétrole

La RDC et l'Angola ont un certains problèmes en ce qui concerne le sujet du pétrole. Après analyse et réflexion, nous avons compris que tous ses antécédents sont liés à la délimitation des frontières terrestres, fluviales, maritimes entre les deux Etats, et la conséquence est qu'il y a difficulté de cogestion parfaite.

Ainsi, au lire de certains documents officiels, les avis s'avèrent partager notamment certains estiment ou affirment que les problèmes liés à la délimitation frontalière est un obstacle pour la cogestion du pétrole et les autres disent que sur base des accordes respectés, cela n'est pas tout à fait impossible.

- a. Délimitation frontalière maritime moteur à la cogestion pétrolière
- o Sur le plan juridique

Comme nous l'avons dit ci-haut, certains affirment que si pour trancher les litiges territoriaux en Afrique, la justice internationale applique « l'uti possidetis juris » autrement appelé « principe d'intangibilité des frontières coloniales »⁹⁴

C'est ainsi que, si la délimitation des frontières maritimes entre la RDC et l'Angola ne possède aucune documentation ou un accord quelconque, il existe néanmoins la borne « D » sur la terre ferme à la frontière entre la province angolaise de Cabinda ET la RDC qui devra servir de repère pour le tracé de la frontière maritime au nord ⁹⁵

Dans le cas ou deux Etats se disputent un espace vacant sur l'eau, la justice internationale applique les règles complexes de délimitation des frontières maritimes par la convention de Montego bay sur le droit de la mer.

⁹⁴ Résolution 16-1 de l'organisation de l'unité africaine,

⁹⁵ Article 83 de la convention de MONTEGO BAY, Loi n° 74-009 du 10 juillet 1974.

Ainsi, les deux Etats pour éviter de chevauchement qui peuvent entrainer une perte ont mis en place des méthodes de résolutions connus au nombre de lois, avec des champs et portées différents, notamment⁹⁶

- L'application des instruments juridiques
 - Le recours au juge
 - Les accords de délimitation
-
- Sur le plan politique

Les deux Etats reconnaissent que le pétrole est un enjeu stratégique sont obligés de toujours se régulariser leurs différends afin de permettre une bonne expiration et production du pétrole se trouvant dans les frontières « communes » comme on l'a toujours dit « l'Union fait la force ».

Sur le plan économique

Pour garantir les intérêts économiques de la RDC, il est difficile de conclure un accord définitif de délimitation des frontières mais un accord provisoire s'impose par une bonne explication conjointe de la zone maritime en intersession en vue de permettre à l'Etat de faire appel aux investisseurs⁹⁷ en vue de permettre à l'Etat de faire appel aux investisseurs étrangers (socio Ltd...).

Sur le plan économique ces analystes pensent, en effet, comme la quasi-totalité du pétrole est exploité par l'Angola, alors, la RDC ne profite à rien ou ne profite à rien de son pétrole. Ils estiment que l'Angola en profite en tous voila pourquoi il est aujourd'hui membre de l'OPEP.

⁹⁶ Document Secrétariat des hydrocarbures, 2008, département des législations et normes.

⁹⁷ Document secrétaire des hydrocarbures, 2008, département des législations et normes.

II. Les accords pour la réalisation d'une cogestion entre les deux Etats :

La RDC et l'Angola, malgré les différends sur la délimitation des frontières, ont toujours cherché des voies et moyens afin de contrôler l'exploitation et la production du pétrole dans les zones frontalières

Ainsi, ils ont signé plusieurs accords, mais nous allons nous contenter sur un accord signé le 30 juillet 2007 qui est la zone d'intérêt commun. Mais tout compte fait, nous ne pouvons pas parler directement de la Zic, directement, directement, nous allons essayer de parler de deux accords récents signés en 2000, notamment l'accord du 21 Janvier et la conclusion d'un mémorandum d'endettement le 18 Juin 2003

L'accord du 21 Janvier 2000

Cet accord a été signé par le gouvernement congolais, représenté par le ministre d'Etat en charge du pétrole d'antans et le gouvernement Angolais, représenté par le ministre chargé du pétrole⁹⁸

Cet accord a établi un couloir de 5 km de largeur portant de l'embouchure du fleuve Congo jusqu'au sud du bloc 14 des concessions angolaises, comme prolongement du territoire de la RDC dans la zone maritime.

Cet accord a été dénommé quelques mois plus tard par le gouvernement de la RDC car ne portant pas selon lui, les dispositions raisonnables d'une délimitation des frontières.

Conclusion d'un Mémorandum d'endettement le 18 juin 2003

Signé à Kinshasa, le « mémorandum d'endettement pour l'exploitation commune des hydrocarbures dans le profond du bassin inférieur du Congo » a été en attendant le règlement définitif de la

⁹⁸ Document secrétariat des hydrocarbures, département des législations et normes.

gestion relative à la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays. Le mémorandum intervenait après qu'en mars de la même année, la proposition de tracé avancée par une délégation congolaise à Luanda a été rejetée par l'Angola qui suggérait une solution économique provisoire.

Le texte, ratifié par l'Angola le 30 juillet 2004 a été dénoncé par la RDC au motif que l'accord :

- Prétend constituer une solution provisoire aux frontières ;
- Exclut de son champ d'application les gisements déjà découverts et ne couvre que les gisements abandonnés, rendus et à découvrir ;
- Porte selon l'entendement, sur une exploration commune et non une exploitation ;
- Donne un blanc seing à Chevron TEXACO, pour l'installation du gazoduc reliant Cabinda à Soyo en passant par la RDC ;
- Est signé par le vice-ministre de la RDC démunie de tout mandat ;
- Expose la zone d'exploitation commune à des conflits car elle est dans son prolongement coupée par les frontières maritimes congolaises (Brazza) et Gabonaise.

Comme nous l'avons vu, ces deux accords ont été aux problèmes liés à la délimitation des frontières maritimes, ainsi à la délimitation des frontières maritimes, ainsi, pour remédier à cette situation, les deux parties réaffirme leur volonté de travailler ensemble pour développer une zone qui est appelée une zone d'intérêt commun « ZIC » sans se fonder cette fois sur les principes de la délimitation des frontières.

c. Signature de l'Accord sur l'exploration et la production des hydrocarbures dans une zone d'intérêt commun » ZIC » le 30 juillet 2007.

Contrairement au texte de 2003, ce dernier a été ratifié par les deux pays et l'échange des instruments de ratification semble avoir déjà eu lieu.

Concernant la question de la localisation de la ZIC :

- La partie congolaise a annoncé son opposition à la ratification du mémorandum d'entendement de 2003, qui doit être remplacé mais a posé la question de la localisation de la ZIC ;
- La partie angolaise a déclaré à la partie congolaise qui a accepté de considérer le couloir inclus dans le texte de 2003 comme base de discussion.

Après avoir décidé de recourir à l'appellation « ZIC » en remplacement de « couloir », les discussions ont porté sur les éléments techniques ayant présidé à la définition, aux dimensions, à la géologie et au potentiel pétrolier de la ZIC.⁹⁹

Concernant la définition de la ZIC en 2003, la partie angolaise a déclaré avoir été dictée par les intérêts commerciaux et stratégiques.

Après examen les deux parties ont convenu de les signer.

⁹⁹ Document secrétariat général des hydrocarbures sur la situation de la frontière de la RDC avec la République d'Angola.

Section III : la Cogestion sur la Zone d'Intérêt Commun « ZIC »

a. Présentation de l'accord

La ZIC est un protocole d'accord à forme solennelle signé entre la République Démocratique du Congo. Ceci est à forme solennelle vu son enjeu car, ce sont les deux chefs d'Etat qui l'ont signé à Luanda en la date du 30 juillet 2007.¹⁰⁰

a. Situation Géographique

La ZIC est située dans la région maritime comprise entre le Nord du Bloc 1, le Sud du bloc 14, le Nord du bloc 15 et le Nord du bloc 31 des concessions pétrolières angolaise telles que définie en annexe du présent protocole d'accord.¹⁰¹ Ceci prouve que la quasi-totalité de la ZIC se trouve en Angola notamment dans le territoire de MAVUZI...

b. Situation Juridique

Le présent protocole d'accord est régi par le droit international. Les deux parties se sont accordés de rechercher des solutions amiables pour trancher tout litige.¹⁰² Mais en cas de désaccord persistant, elles vont recourir à l'arbitrage suivant les règles de la commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International.

II. Economie de l'Accord du 30 juillet 2007

Comme nous l'avons dit, précédemment l'accord sur la « ZIC » a affiché comme ambition d'améliorer ceux de 21 janvier 2000 et 18 janvier 2003 avec les avancés suivantes :

¹⁰⁰ Article 1^{er} sur la ZIC, paragraphe I

¹⁰¹ Paragraphe 2 article 1^{er} de la ZIC

¹⁰² Idem, article 9

a. La ZIC ne constitue pas un règlement des questions des frontières maritimes entre les deux pays, cette question devant faire l'objet d'un accord séparé ;

b. L'accord a un champ d'action plus large comprenant les leads, prospects et gisements présents et futurs qu'ils soient en phase d'exploitation, de développement, à Cheval, en exploitation et/ou abandonnés.¹⁰³

c. La forme de la ZIC est susceptible de modification en fonction de découvertes des leads, prospects et gisements à cheval avec des champs voisins ;

d. La répartition des intérêts de deux pays et paritaire : 50 % chacun et la participation des opérateurs s'effectuera de manière égale ;¹⁰⁴

e. La RDC procédera au remboursement des charges déjà engagés au prorata de ses intérêts des modalités à convenir.¹⁰⁵

f. Un rôle précis est attribué aux entreprises pétrolières nationales et l'actionnariat des investisseurs privés nationaux de chaque pays y est envisagé.¹⁰⁶

Observations

La RDC s'est convenue d'amener cette loi au niveau du parlement pour un examen de six mois avant d'être promulgué, aujourd'hui, le délai est passé. Le problème qui se pose est que : « comment un sujet si pertinent n'est pas encore entré en vigueur ».

L'autre observation se situe sur l'enjeu géostratégique de l'accord, nous pouvons nous demander ; pourquoi est-ce que l'Angola a accepté de signer cet accord dans la mesure où la quasi-totalité du pétrole se trouve en Angola ?

¹⁰³ Ibidem, article 3.

¹⁰⁴ Op.cit, article 3

¹⁰⁵ Idem, article 4, 5

¹⁰⁶ Ibidem article 6

Nous avons voulu avoir de ses réponses, malheureusement ce dossier est encore sur le bureau de politique et difficile d'avoir des réponses précises.

Nous pouvons cependant nous limiter à dire que les deux gouvernements doivent vite procéder à la mise en application de cette loi afin de remédier aux problèmes économiques de deux Etats.

Table des Matières

DEDICACE.....	1
REMERCIEMENTS	2
O.INTRODUCTION	4
I.PROBLEMATIQUE	4
1.2. Hypothèse du Travail	5
1.3. Méthode et Technique	6
1.4. Délimitation du Sujet	7
1.5. Intérêt du Sujet.....	8
1.6. Les difficultés rencontrées.....	9
1.7. Plan Sommaire	9
CHAPITRE I : LES GENERALITES	11
Section : PRESENTATION DE L'ANGOLA	11
INTRODUCTION	11
Groupes ethniques de l'Angola	11
I. Historique.....	14
Économie de l'Angola	17
SECTIONII : LA PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE D'ANGOLA	21
0. Introduction	21
I. Historique de la RDC	28
Section III : Question Internationale du Pétrole	29
§1 l'Étymologie	30
§2 : LA FORMATION DU PETROLE	30

II.2.1. La genèse du pétrole	31
II.2.2. Le bassin sédimentaire	32
II.2.2.2. Roche mère, roche-magasin	33
II.2.3. LA MIGRATION DU PETROLE	34
II.2.3.1. Les divers cheminement du pétrole	34
II.2.3.1.1. Les Pièges à pétrole.....	35
II.3.1. La récupération du pétrole	36
II.3.2. Le raffinage du pétrole	37
II.3.3. Le Transport du Pétrole	37
II.3.3.1. Oléoducs et gazoducs	38
§1 : La création de l'OPEP	39
1.1.Historique de l'Opep.....	40
1.2.Objectifs.....	41
1.3.Fonctionnement.....	42
1.4.Les pays membres.....	44
§2 : Les chocs pétroliers	46
CHAPITRE II : LE PETROLE CONGOLO-ANGOLAIS	49
SECTION I LE PETROLE CONGOLAIS	49
1. LES ZONES PETROLIERES EN RDC	50
2. LES ACTIVITES DE L'INDUSTRIE DU PETROLE EN RDC	54
3.1 L'exploration.....	54
§4 : La part de la rente pétrolière	58
§5 : Le Rendement De L'exploitation Pétrolière En RDC Et Nouvelle Donnée	59

§5 : PERSPECTIVES D'AVENIR.....	62
§6 : Elaboration des plans d'exploitation.....	63
§7 : Pétrole : principales ressources naturelles du Congo au centre des enjeux économiques et stratégiques mondiaux	66
Section II : Le Pétrole Angolais.....	71
CHAPITRE III : LA COOPERATION RDC-ANGOLA.....	75
Section II : La Cogestion pétrolière République Démocratique du Congo et l'Angola	78
Section III : la Cogestion sur la Zone d'Intérêt Commun « ZIC »	84
Table des Matières.....	87